RMØ à la Hune

LE JOURNAL D'INFORMATION **GRATUIT** DE MARENNES - OLÉRON - PAYS ROYANNAIS

18

ÉDITION DU
16 NOVEMBRE 2017

LE VRAI CONSEIL
pulsat
TV • HIFI • VIDÉO
ÉLECTROMÉNAGER
ANTENNE PARABOLE
CHAUFFAGE • POÊLE À GRANULÉS
DOMOTIQUE • CLIMATISATION
SARL AUGRAUD David
1 Avenue du Général de Gaulle
17390 LA TREMBLADE
Tél. 05 46 85 02 00
augraud.pulsat@orange.fr

Innover, Créer, Aménager, Rénover, Eduquer pour s'Envoler* !

De Royan à Saint-Denis d'Oléron en passant par La Tremblade et Marennes, on ne cesse d'inventer le futur pour offrir un avenir prometteur aux citoyens... A l'échelle de notre territoire, les collectivités, les entreprises, les associations, les individus s'activent pour que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.

Chacun a un rôle à jouer, la solidarité ayant démontré depuis belle lurette que l'avenir pouvait se conjuguer au présent et permettre aux générations futures de vivre dans un monde plus juste. C'est en le rêvant qu'il existera.

Ce numéro est émaillé des initiatives qui fleurissent ici et là. Bien sûr, tout n'est pas parfait, et des visions différentes de la construction collective s'opposent parfois. L'important est d'en parler pour permettre à chacun de se faire son opinion et de façonner son libre arbitre.

Bonne lecture !

*ICARE

Antoine Violette

Agence Delîlle
depuis 1967 www.agence-delille.com

2017, l'agence Delîlle fête ses 50 ans !

St Pierre 05 46 47 02 45
Le Château 05 46 75 39 90
St Denis 05 46 47 92 49
Dolus 05 46 47 18 18

Décors& Maisons
Fondé en 1959

9 route des Mirouelles
17 310 Saint-Pierre d'Oléron
Tél. 05 46 47 52 30
Fax. 05 46 47 97 34
decorsmaisons@wanadoo.fr

NOUVEAUX HORAIRES
du lundi au samedi
9h30-12h30 et 15h-19h

Plus de 3 millions de porteurs de lentilles en France. Pourquoi pas vous ? Voir dossier page 22

-20%
SUR VOS LENTILLES
JOURNALIÈRES ET MENSUELLES
+1 mois d'essai offert

Generale d'Optique
21 rue du Docteur Roux
17320 Marennes
Tél. 05 46 36 17 17

CONSEIL DÉPARTEMENTAL - ECONOMIE

Internet : le très haut débit arrive en Charente-Maritime

Les foyers de Charente-Maritime hors agglomérations seront tous raccordés d'ici 2022 à l'internet en très haut débit, via la fibre optique.

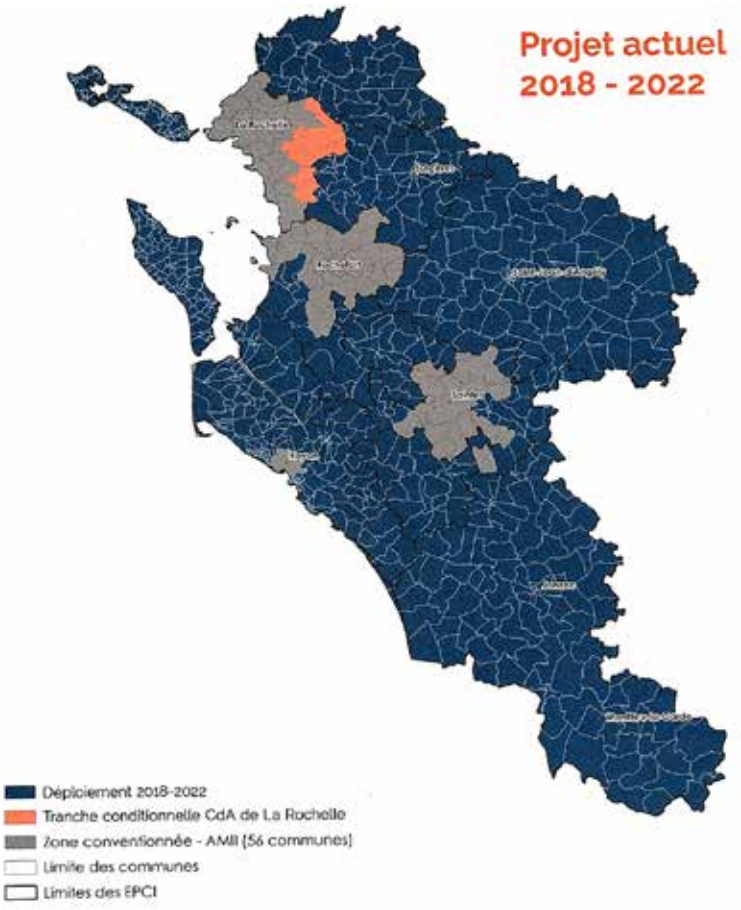

© Tactis

La carte de déploiement de l'internet très haut débit par le Département, avec les zones non concernées par le projet.

C'est l'aboutissement d'un projet initié en 2006 par Claude Belot, alors président du Département, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire : amener le haut débit pour tous en Charente-Maritime. Le Département a profité de sa session d'automne, qui s'est tenue du 23 au 27 octobre, pour acter une délégation de service public au profit d'Orange. L'opérateur aura en charge de raccorder au très haut débit (30Mb/s) les 270 000 foyers de Charente-Maritime concernés. Les communautés d'agglomération de La Rochelle, de Saintes et de Rochefort, ainsi que la ville de Royan, ne sont pas concernées par ces raccordements, car elles ont négocié de leur côté avec les différents opérateurs existants. Les dix communes nouvellement entrées dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle feront l'objet d'une clause particulière : elles devraient logiquement bénéficier du programme de déploiement d'internet prévu par l'agglomération, mais le Département les a conservées dans son schéma directeur d'aménagement numérique comme « tranche conditionnelle », au cas où la Communauté d'Agglomération lui demanderait de prendre le relai.

D'ici le 1e janvier 2018, l'opérateur va d'abord lancer une campagne de géo-localisation des points à raccorder. Elle devrait prendre plusieurs mois. Les travaux devraient intervenir dans la foulée, avec a priori peu de génie civil, la fibre optique étant passée dans les fourreaux du réseau téléphonique filaire, enterré ou en aérien, pour 17 000 km de fibre déployés.

Au final, le projet d'abord évalué à 470 millions d'euros, coûtera 326 millions en tout : 211,6 millions d'euros pour l'établissement du réseau et près de 115 millions pour les raccordements finaux. L'opérateur met 281 millions d'euros sur la table, en complément de la contribution publique de 45,6 millions d'euros répartie entre l'Europe (14,5M€), l'Etat (15,6€) la Région (4,7M€) et le Département (10,8M€).

Anne-Lise Durif

CONSEIL DÉPARTEMENTAL - SESSION D'AUTOMNE

Le Département de Charente-Maritime reste très impliqué, dans un contexte financier contraignant

Alors que nombre de Départements sont exsangues, la Charente-Maritime fait partie de la vingtaine d'entre eux encore en mesure de faire des choix financiers, ce qui constitue « une chance » pour Lionel Quillet, 1er vice-président et président de la commission des finances.

Lors de sa session d'automne présidée par Dominique Bussereau l'Assemblée du Conseil départemental a adopté la Décision Modificative Budgétaire n°2, qui s'équilibre à hauteur de 27,659M€. Les principales dépenses concernent : les travaux routiers (2 M€) portant l'effort total en 2017 à plus de 49 M€, soit + 22,5% par rapport à 2016, les travaux de restructuration du collège de Cozes (1 M€), le soutien aux programmes d'Habitat 17 (1,5 M€), l'assainissement rural des Communes (0,6 M€), la réduction de l'endettement (3 M€). En deux ans, l'encours de la dette du Département passe de 415 millions d'euros à 396 millions d'euros.

À l'issue de ce vote, le Budget principal 2017 du Département s'élève à 1,076 milliard d'euros (1,035 en 2016).

Le Très Haut Débit : plus vite et moins cher

Cette session a également été marquée par le Débat sur les orientations budgétaires pour 2018, parmi lesquelles figurent en bonne place la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la non augmentation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour la cinquième année consécutive, un niveau d'emprunt annuel contenu aux alentours de 35 M€ et la poursuite de la réduction de l'encours de dette. Les efforts d'investissement dans l'économie locale seront poursuivis, notamment dans les domaines des travaux routiers, ainsi que ceux dans la défense contre la mer, le déploiement du Très Haut Débit et la construction des Centres de Secours du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 17). Le rôle du Département en matière de solidarité sociale et de solidarité territoriale a été réaffirmé.

Le budget 2018 sera voté lors de la session d'hiver, qui se tiendra en décembre.

Le Conseil départemental a approuvé les termes du Contrat de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement et à l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit sur le territoire de la Charente-Maritime, ainsi que le choix d' Orange comme titulaire de la convention.

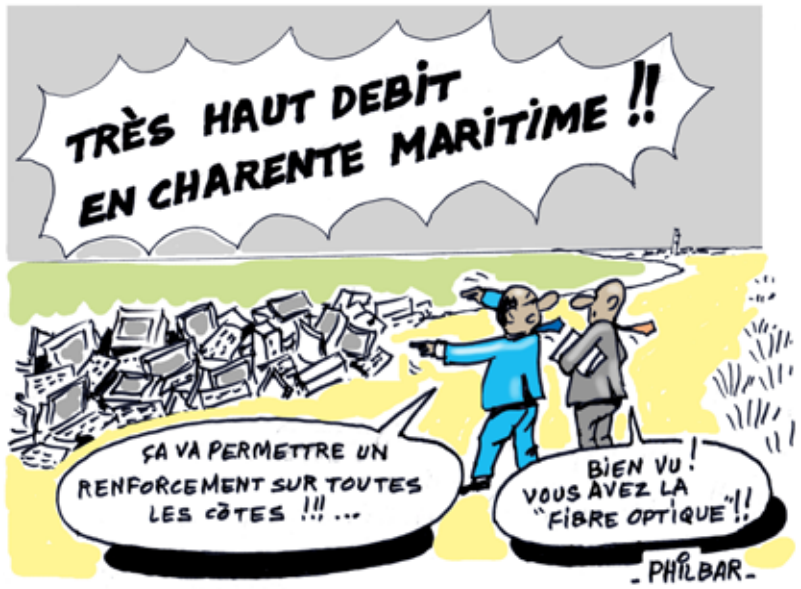

Cette solution permet à la fois d'accélérer le déploiement de la fibre optique sur le territoire départemental et de diminuer les charges financières des collectivités locales. (Lire ci-contre).

>> Nathalie Vauchez

Subventions à destination de notre territoire

Au niveau des aides plus « locales », une enveloppe de 649 012€a été votée afin de contribuer aux investissements des collectivités, dont une partie ira à la CARA pour la restructuration de l'hippodrome de Royan Atlantique, à la Ville de Royan pour la création d'un taxiway à l'aérodrome de Royan-Médis et à la CdC de l'Ile d'Oléron pour la construction de deux bâtiments dédiés à l'activité ULM. Une subvention de 41 625€a également été accordée à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes pour financer la création d'un Accueil de loisirs pour adolescents à Marennes, soit 13,5% du coût des travaux.

Commission permanente

La Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie à la Maison de la Charente-Maritime de La Rochelle le vendredi 27 octobre sous la présidence de Dominique Bussereau.

Dans le cadre de la politique d'aide départementale au logement social, plusieurs subventions, d'un montant total de 1,073 M€ ont été votées pour soutenir 11 programmes de construction totalisant 194 logements dont 53 à Royan. Concernant l'accueil des mineurs non accompagnés, le Centre sportif départemental de Boyardville met à disposition du Foyer de l'enfance 35 places d'internat, 2 salles d'activités et le gymnase afin d'améliorer les capacités d'accueil.

En matière de défense du littoral, sur l'île d'Oléron, le projet de mise en œuvre d'ouvrages de protection anti-submersion dans le secteur de La Perroche (communes de Dolus et de Saint-Pierre d'Oléron) a été déclaré d'intérêt général. Pour l'Estuaire de la Gironde, le Département finance une étude complémentaire pour la définition des systèmes de protection contre la submersion marine.

INDISCRÉTION

Droit départemental de passage du Pont d'Oléron

Alors que la décision d'instaurer ou non un droit départemental de passage du Pont de l'île d'Oléron sera votée lors de la session d'hiver, en décembre, il semble qu'aujourd'hui une très écrasante majorité des conseillers départementaux se positionne contre ce péage. Seulement six élus y seraient favorables, dont ceux des îles de Ré et d'Oléron, ainsi que le Président du Département…

>> Nathalie Vauchez

AGRICULTURE LOCALE DE PROXIMITÉ

« *Circuit court = Plus de 17 dans l'assiette* » : une politique volontariste

Françoise de Roffignac, vice-présidente du Département de la Charente-Maritime a présenté, le 10 octobre dernier, les priorités du plan de développement des circuits courts en faveur de l'agriculture en Charente-Maritime, appuyée par le témoignage de Valérie Rialland, exploitante agricole à Port-d'Envaux.

© Valérie Lambert

Françoise de Rouffignac et Valérie Rialland.

« *Le circuit court* » est un mode de commercialisation de produits agricoles, bruts ou transformés, dont la pratique commerciale et la distribution ne font intervenir qu'un seul intermédiaire, « *du producteur au consommateur* » et un maximum de 80 km entre le produit et le consommateur. La volonté de consommer « *local et sain* » et d'augmenter la production des circuits courts est la priorité du Département.

Françoise de Roffignac reprend le slogan : « *Plus de 17 dans l'assiette* » pour expliquer la mise en place de nouvelles aides visant à soutenir et à développer l'agriculture locale de proximité, à permettre aux agriculteurs de mieux valoriser leur production pour qu'ils puissent en vivre et aux consommateurs d'acheter local et sain. Une démarche liée étroitement avec la Chambre d'Agriculture et le soutien du CREGENE*, tous en synergie pour avancer dans cet objectif commun.

Le Département s'engage avec ses partenaires à accentuer la présence de produits locaux et de qualité dans l'assiette du consommateur lambda mais aussi celle des plus fragiles comme les scolaires et les personnes âgées ; des groupements d'achats sont pilotés par la collectivité pour connaître les producteurs afin d'avoir des produits de qualité et subir moins de perte.

Développer la demande pour la rendre pérenne, en ciblant la restauration collective et privée

Le département de la Charente-Maritime aide aux financements d'achats de produits bio d'origine locale dans les collèges et apporte aussi par exemple, son soutien financier à l'association IC Catering** pour la conception d'une conserverie ambulante.

Depuis 2016, le Département et ses partenaires ont construit un plan d'action qui s'engage à renforcer la présence de produits locaux de qualité dans l'assiette du consommateur, favoriser l'accès des consommateurs aux produits de saison, sains et de qualité, développer l'offre et la demande, développer et structurer une agriculture locale de proximité afin de permettre aux agriculteurs de mieux valoriser leurs productions en les aidant à se regrouper sous forme d'association, pour favoriser un cercle d'échanges et de services. Une sorte de « *Blablacar* » s'est créée entre des producteurs pour le transport de leurs productions. Autre engagement éditer des livrets de référence par saveur, par filière, animale ou agricole.

Le Département de la Charente-Maritime et la Chambre d'Agriculture proposent une aide à la reprise ou à la création d'exploitations sous conditions***, qui comprend une subvention de 5000 euros ou encore un accompagnement technico-économique suivant le profil de la demande…

Un reconversion professionnelle pour retrouver le goût de la terre

Valérie Rialland, maraîchère bio à Port d'Envaux a bénéficié du prêt départemental, du dispositif d'aide à l'installation et de la contribution solidarité territoriale de la Région. Elle se présente comme « *productrice, artisane et confiturière* ». Après avoir été officier dans la Marine Marchande, elle a passé près de vingt ans dans un bureau où elle a travaillé en comptabilité et informatique. En 2007, elle ressent le besoin de retrouver le goût de la terre, légué par son grand-père agriculteur. Après un bilan de compétence et un diplôme de maraîchage, elle achète un terrain pour se lancer dans la culture des fruits bio, c'était « *primordiale* » dit-elle. Depuis 2012, Valérie Rialland fournit à ses clients des fruits goûteux, qui ne passent jamais par la conservation des chambres froides, qu'elle transforme aussi partiellement en confitures, sirops, nectars et bonbons.

Un plan d'entreprise qu'elle avait mûrement réfléchi, le circuit court elle l'a choisi : « *Quand le client vient chercher ses fruits, qu'il est satisfait, on le sait tout de suite, on est en direct avec lui* ». Le « *bouche à oreille* » est sa meilleure publicité. Elle vend ses fruits dans trois points de vente mais n'a pas assez de production pour les élargir ailleurs : « *Ce n'est pas mon intention, je veux garder mon plaisir à voir pousser !* » Elle travaille seule, tous les jours sur l'exploitation, elle fait même de la vente le soir, elle reconnaît qu'elle ne sait pas trop se situer sur le prix du marché, qu'elle se met toujours à la place du consommateur. Cinq ans après s'être lancée, elle ne dégage pas encore de revenus pour elle, mais a pu investir dans l'achat d'un laboratoire de transformation pour ses fruits. La première année son chiffre d'affaires avoisinait les 5000 euros, cette année elle atteint les 15000 euros. Elle reconnaît que les revenus de son mari sont bienvenus.

Valérie Rialland illustre bien l'esprit du circuit court, pas d'intermédiaire, un vrai goût, sain, sans traitement… c'est vers des exploitants à son image que le Département souhaite diriger le consommateur, qu'il s'agisse de producteurs de fruits, de légumes, de viandes, de fromages, de lait, de produits de la mer… ou bien de revendeur privilégiant ces producteurs locaux, le circuit court doit respecter une consommation saine, renforcer la production en Charente-Maritime et maintenir une économie respectueuse.

▸▸ *Valérie Lambert*

**Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique*

*** Association qui intervient sur toute la région Poitou-Charentes : www.initiative-catering.fr/accueil.html*

****www.charente-maritime.chambagri.fr/fileadmin/publication/CA17/14_Installer_ou_Travailler/Documents/aides_installation_4_volets_25082011.pdf*

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité, permis de conduire, carte grise, ça se passe chez vous !

Vous en aviez rêvé, ils l'ont fait, l'Etat simplifie vos démarches et vous évite les déplacements.

Depuis ce lundi 6 novembre 2017, vous pouvez effectuer toute demande liée à la carte d'identité, au passeport, au permis de conduire ou au certificat d'immatriculation sans vous rendre à la préfecture. Fini les files d'attentes avec son petit ticket à la main, terminé les yeux rivés sur l'affichage pour voir son numéro clignoter et pouvoir enfin s'approcher du guichet, désormais ce sera les yeux rivés sur votre écran d'ordinateur, chez vous, à n'importe quelle heure, que tout se passera. Vous allez endosser le rôle du demandeur et celui d'employé administratif, pas de panique c'est simple comme plusieurs petits clics sur ants.gouv.fr (*) où vous suivrez les directives an ayant pris soin de vous créer dès le départ, un compte avec un identifiant et un mot de passe.

Si vous n'avez pas réussi à aller jusqu'au bout de votre démarche en ligne sur Internet, il est prévu une sorte de « *cession de rattrapage* » pour les personnes non connectées ou un peu perdues. À la Préfecture, un point d'accueil baptisé « *PAN* », (Point d'Accueil Numérique) est dédié aux personnes ayant besoin d'aide pour réaliser ce qu'elles ont eu du mal à conclure. Comme pour tout ce qui est nouveau, il y a un temps d'adaptation.

© Valérie Lambert

Maureen accompagne ceux qui seraient un peu perdus, au Point d'Accueil Numérique de la Préfecture.

Maureen, une jeune fille employée en service civique vous guidera.

La douzaine d'employés aux guichets proches de disparaître, a été répartie vers des postes pour lesquels, chacun d'eux, avaient formulé trois vœux, les deux tiers ont obtenu leur premier choix. L'Etat veut ainsi recentrer les préfectures sur leurs missions prioritaires : actes collectifs territoriaux, gestion de crise, lutte contre la fraude documentaire et réorientation vers la coordination interministérielle.

▸▸ *Valérie Lambert*

**ANTS pour Agence Nationale des Titres Sécurisés*

Un serveur vocal d'information sur les différents titres a été **mis en service le 16 octobre 2017**, via un numéro national unique : **le 34 00**

MANIFESTATION

21 000 visiteurs au salon de l'agriculture

La première édition de Balade à la Ferme a fait le plein au parc des expositions, le dernier week-end d'octobre. Retour sur un salon où notre territoire avait aussi sa place.

© Anne-Lise Durif

Le salon de l'agriculture était l'occasion de découvrir quelque 200 animaux.

« *Oh, les petits cochons, regarde, Léo, comme ils sont mignons !* », dit une mère à son fils. Mais le garçonnet, lui préfère visiblement les baudets du Poitou, avec leurs longues franges crépues. Les petites bêtes ont toujours la cote auprès des enfants et l'expérience s'est de nouveau confirmée au salon de l'agriculture organisé au parc des expositions de La Rochelle les 27, 28 et 29 octobre. Ca tombe bien, c'est justement les familles que la Chambre d'agriculture, le Département et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle visaient en organisant ce « Balade à la ferme », sorte d'ersatz locale du salon de l'agriculture parisien. Un salon mis sur pied suite à la fermeture de l'ancienne foire de Surgères, rendez-vous annuel incontournable des professionnels du secteur jusqu'en 2015.

Parmi les trois halls d'exposition à explorer, l'un à été entièrement dévolu à des jeux pédagogiques pour faire découvrir l'univers agricole aux enfants : parcours d'une céréale, confection du beurre, vie de la ruche, etc. Dans le hangar n°2, 200 bêtes étaient à découvrir en compagnie de leurs éleveurs charentais et vendéens : vaches, chevaux, ânes, poules, lapins… Une occasion d'apprendre que la vache Limousine est devenue la numéro 1 des élevages charentais-maritime, avec quelque 11 500 têtes réparties dans 400 fermes du département. Elle rafle ainsi la première marche du podium à la Charolaise, longtemps en tête du classement locale.

Un salon de l'agriculture ne serait évidemment rien sans un marché de producteurs et d'artisans : 35 d'entre eux, venus des deux Charentes et de Vendée, avaient répondu à l'appel des organisateurs, dont quelques-uns de l'île de Ré…

Anne-Lise Durif

Ils étaient présents…

©Anne-Lise Durif

Christophe et Nathalie Maubay sur leur stand « crêpes artisanales ».

Christophe et Nathalie Maubay, de la ferme de Maubay à Arvert

Ces éleveurs de vaches limousines et parthenaises à Dirée font leurs propres céréales, qu'ils transforment également en diverses farines grâce à leur moulin. Avec leur farine et les œufs de leurs poules, ils préparent des crêpes qu'ils servent sur les marchés fermiers de la région ou des salons du même style. « *On faisait déjà la foire agricole de Surgères, donc lorsque la Chambre d'agriculture nous a proposé de continuer avec le nouveau salon, on a dit oui* », explique Nathalie. « *Pour nous, c'était important d'être présent pour faire goûter nos produits et faire découvrir notre démarche agricole, en extensif et en « intégré », c'est-à-dire entre le raisonné et le bio. On veut montrer aux consommateurs qu'on peut trouver localement des produits bons et de qualité, tout en étant respectueux de la terre.* »

©Anne-Lise Durif

Fabien Gautret derrière son stand au salon.

Fabien Gautret, ostréiculteur à Etaules

Cet ostréiculteur basé à Port d'Orivol possède 24 hectares de marais en bord de Seudre où il produit, élève, affine et exporte ses huîtres en AOP Marennes-Oléron. En cours de labellisation Label Rouge, sa production est déjà forte d'une médaille d'argent au dernier Concours agricole. Et si la Chambre a pensé à lui parmi les producteurs à faire venir sur le salon, c'est notamment parce que Fabien Gautret fait partie d'un réseau de producteurs, La Ferme Santone (Saintes). Au salon, est venu avec des fines et des spéciales, mais il produit également des vertes. Lui aussi est venu pour « *faire découvrir [son] produit et [son] approche de l'ostréiculture aux consommateurs* ». « *Peut-être qu'on reviendra l'an prochain. On a bien vendu entre midi et deux, les assiettes de dégustations ont représenté en gros 90% de nos ventes* ». Les autres 10% sont repartis avec une bourriche d'huîtres pour chez eux.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Voyance pure, un medium

Le médium de naissance, M° Rémi Lebault-Santurenne Deschamps Fleury est installé à Dolus d'Oléron sur le cœur palpitant de notre lumineuse Île.

Depuis trois années, vous allez nombreux et nombreuses consulter ce dernier, une montagne par le cœur et non par la taille, gentil, accueillant mais droit et sincère, sans laxisme aucun, il est là, pour permettre à chacune et chacun, d'avancer dans son chemin, en leur évitant les écueils principaux.

Médium, Maître de karaté 5 Dan, Maître de kung-fu 7 Dan,2 D.E.A psycho et ergo, instrumentiste : cornemuse, cornet, trompette, tempura, orgue, vibraphone, bombarde, sru-siti-box, soliste baryton-martin et contre-ténor, graphologue près les tribunaux et recrutements, psychanalyste hors cadre et écoles…

Le rencontrer équivaut à affronter les chutes du Niagara, en acceptant avec simplicité de se remettre en question et de suivre un chemin totalement dépouillé, car le bonhomme est sans concession, puisque le chemin des yogis est difficile et non-égocentrique, ils sont là pour les autres .

Le premier nom attribué par Sa Sainteté Dilgo Khyentsé Rinpoché, précepteur de sa Sainteté Le 14ème Dalaï-Lama, Tenzin Gyatso : fût Tsewang Norbu (Joyau de Force Vitale) et ensuite Tashi Tsering (Joyau de Longévité).

La consultation dure 1h15 et coûte 70 euros, vous pouvez aussi le retrouver dans *Enquêtes criminelles* sur W9 ou énergie 12.

Ce qui compte, nous pensons, réside dans le fait de quitter son cabinet gonflé à bloc avec la plupart des clés et des solutions, c'est peut-être la rencontre qui nous manque à chacun. Voyance pure, support de cartes, tarots, radiesthésie, chakras et tous les univers de connaissances, un grand voyage s'ouvre pour tous.

Si vous aimez une personne, offrez- lui une consultation de voyance pour n'importe quelle occasion. Cela éclairera son avenir et cela est une belle attention ainsi q'une preuve d'amour.

Sur rendez-vous à Dolus d'Oléron, Rémi : 06 80 12 91 11

CONSEIL MUNICIPAL DE MARENNES

La commune de Marennes à l'offensive contre le PVC

En 2018, la municipalité va lancer une campagne de communication et de verbalisation contre les propriétaires et artisans qui ne respectent pas les règles d'urbanisme. En cause les fermants et ouvrants en PVC.

Suite à la prise de compétence tourisme de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes en octobre 2015, il avait été convenu qu'en rejoignant le pôle tourisme du Pays Marennes-Oléron, le bâtiment de l'ex-office de tourisme de Marennes méritait un grand coup de propre et de visibilité. L'occasion également de réaménager l'intérieur, principalement l'accueil, afin d'accueillir les touristes dans les meilleures conditions possibles.

Des travaux qui se déroulent en deux phases, pour un montant de 24 852 euros. D'abord fin octobre, par le réaménagement intérieur et l'achat de nouveau mobilier, suivi à la fin du mois de novembre du ravalement de la façade. Avec le remplacement des volets, actuellement en PVC, par des volets en bois. Une volonté du maire qui profite de l'occasion pour mettre les points sur les i à ses administrés. « *Les semaines et les mois qui viennent vont être un moment important sur la commune du rappel des règles et d'intransigeance totale vis-à-vis de la réglementation architecturale* » assène Mickaël Vallet, déterminé à la faire respecter. Dans son collimateur, les volets, fenêtres et portes en PVC qui dénaturent les façades, notamment dans l'hyper centre de la ville, mais pas que.

Mettre à l'honneur ceux qui jouent le jeu

Et la première règle à respecter sera de demander une autorisation d'urbanisme au lieu de s'en passer, ce qui arrive trop souvent selon l'édile. « *A chaque fois que l'on refait des bâtiments publics, on veille à montrer ce qu'il faut faire. Il n'est donc pas acceptable d'avoir des entreprises qui conseille mal les propriétaires ou des propriétaires qui exigent des entreprises qu'elles ne respectent pas la règle, pour poser des volets roulants affreux sur de belles façades qui finissent par dégrader l'ambiance générale* » affirme le maire qui envisage donc dorénavant de réprimer les contrevenants. « *Marennes est une très belle ville avec un patrimoine architectural important, on ne peut pas tolérer plus longtemps de se faire déborder par la médiocrité de certains artisans et par le manque de respects des règles de certains administrés. C'est d'autant plus flagrant, que nous avons des administrés qui eux les respectent. Pour ceux qui jouent le jeu, nous allons durcir vis-à-vis de ceux qui ne le jouent pas. L'infraction coûte infiniment plus chère que de gratter sur les matériaux ou de ne pas demander d'autorisation* » prévient Mickaël Vallet.

© Antoine Violette

L'office de tourisme va donner le ton de la rénovation légale.

D'autant que d'après le maire, il n'est pas dit que les artisans qui viennent faire ces travaux, souvent extérieurs au territoire, vendent à un prix intéressant. En conséquence en 2018, une grande campagne de communication et de verbalisation va être mise en place, mais aussi une campagne de promotion et de mise à l'honneur de ceux qui font bien. Si la mesure ne devrait pas être rétroactive, le maire tient néanmoins à souligner que ceux qui ont mal fait et qui le savent ne doivent pas être tranquilles pour autant.

Antoine Violette

DÉVELOPPEMENT DURABLE - MARENNES

« Le Louvois », second établissement pilote partenaire de la Régie des déchets

Dans le cadre de son programme de prévention et de gestion des déchets organiques, la Régie des déchets du Bassin de Marennes propose à des établissements collectifs la mise en place de composteurs de grande capacité.

Après l'hôpital de Marennes, c'est au tour de la maison de retraite « Le Louvois » à Bourcefranc-Le Chapus de s'engager dans la démarche, dont le but est de réduire la quantité de déchets présentés à la collecte et ainsi diminuer la facture. Après quelques mois d'expérimentation, les résultats sont positifs puisque « Le Louvois » a déjà réalisé une économie de 730 euros sur les huit premiers mois de l'année 2017. Pour les 60 résidents du Louvois, 24 bacs ont été présentés à la collecte en août contre 32 en janvier. Une économie qui devrait dépasser les 1000 euros sur l'année 2017, soit 1/6ème de la facture 2016.

L'établissement envisage donc d'aller encore plus loin dans la démarche. Parallèlement au compostage, « Le Louvois » applique également de manière plus rigoureuse les consignes de tri sélectif. Le compostage des restes de repas et de cuisine et le tri permet de réduire le volume des ordures ménagères et de présenter moins de bacs à la collecte, et au final de réduire la facture, le montant de la Redevance incitative dépendant du nombre de levées.

Un partenariat efficace et productif

La Régie des déchets a financé les composteurs et l'intervention de l'association Compost'Age, chargée d'appuyer « Le Louvois » dans cette démarche. Dans un premier temps le diagnostic des déchets produits a permis d'évaluer le potentiel de déchets valorisables. Le personnel (cuisinières et agents d'entretien) a ensuite été formé grâce à l'association Compost'Age, avant l'installation du premier composteur en mai. 20 kg de déchets organiques sont ainsi compostés chaque jour, essentiellement des restes de repas, avec un apport régulier de broyat. Le contrôle du processus de décomposition en septembre a révélé une bonne décomposition sans mauvaises odeurs, résultat d'une bonne implication du personnel. Un second composteur a donc été installé en septembre 2017, l'utilisation du compost servira à enrichir les espaces verts et le potager de l'établissement, une autre source d'économies. Forte de ces deux partenariats concluants, la Régie des déchets propose un accompagnement aux établissements désireux de s'engager dans cette démarche par un diagnostic, la fourniture de composteurs, la formation et un suivi. Prochaine étape, la fourniture de composteurs collectifs aux résidences pour continuer la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Antoine Violette

Emmanuelle Albert directrice du Louvois, Mickaël Vallet président de la CdC et Christian Guignet, président de la régie des déchets, avec deux employées

Les établissements qui souhaitent mettre en place le compostage peuvent se faire connaître en écrivant à : compostage@bassin-de-marennes.com

AMÉNAGEMENT - MARENNES

Le Fief de Feusse 2 s'apprête à accueillir des entreprises du territoire

Depuis le 25 septembre, les travaux d'extension de la zone d'activités économiques à Marennes ont débuté. Les premières entreprises s'y installeront courant 2018.

Travaux ZAE Fief de Feusse 2.

D'une durée prévisionnelle de deux mois et demi, les travaux décidés par la Communauté de Communes du bassin de Marennes verront l'aménagement de 8 000 m² pour l'installation d'entreprises du territoire en quête d'un nouveau site pour développer leurs activités. Par cette action, la CdC entend jouer son rôle en faveur du développement économique du territoire, et accompagner les entreprises qui contribuent à son dynamisme et sont créatrices d'emploi.

D'un montant d'environ 500 000 €HT, les aménagements permettront de mettre à la vente des parcelles complètement viabilisées en eau, électricité, réseau de téléphonie, fourreaux pour la fibre optique, assainissement collectif et traitement des eaux pluviales. L'extension comprend six lots de 700 à 2 400 m². 80 % d'entre eux sont d'ores et déjà pré-commercialisés au prix de 45 € HT le m².

La CdC procèdera également à l'extension de la voirie existante pour la desserte des futures entreprises, et réalisera des aménagements paysagers. Des TPE et PME artisanales existantes déposeront donc dès la fin de l'année des permis de construire pour démarrer leurs acticités en cours d'année 2018.

Antoine Violette

CONSEIL MUNICIPAL LA TREMBLADE

Acquisition et aménagements urbains pour le Conseil

Lors du conseil municipal du 8 novembre, les élus de La Tremblade ont acté une convention d'aménagement avec un propriétaire privé pour créer en commun des habitations

Développer le logement social et faciliter l'accession à la propriété aux jeunes ménages, tel est le projet de la municipalité pour une parcelle de terrain située derrière le collège Fernand-Garandeau. Problème : son emplacement enclavé la rend difficile d'accès. Mais le propriétaire d'un terrain contiguë à celui de la mairie aimerait lui aussi créer du foncier bâti. La commune a donc proposé à ce propriétaire privé, Gérard Chaillé, de passer ensemble une convention d'aménagement commun d'un espace foncier destiné à l'habitat, réparti en 10 lots (sur environ 250 m²). La commune prendra en charge les travaux de viabilisation, ainsi que la réalisation des équipements urbains, des réseaux, etc. Gérard Chaillé participera financièrement aux opérations à hauteur de 100.000€, soit un peu plus de 58% du coût total, estimé à 170 00€ HT. Il est prévu que les travaux démarrent deux mois après la signature de la convention, pour une durée d'un 1 an.

Autre aménagement futur... de 1000 habitants

La commune a voté l'acquisition d'une parcelle de 65m² rue des Biches, appartenant au consort Wartel, au prix de 21 €/m². Les propriétaires ont souhaité céder cette parcelle qui était visée par un plan d'alignement. Cette portion de terrain longeant la rue sera intégrée à la voierie, ce qui permettra l'élargissement du virage et permettra une meilleure visibilité sur la route, selon la Ville. Autre point concernant la voierie : l'impasse parallèle à la rue Pierre-Loti, derrière l'Amicale laïque, vient d'être officiellement dénommée impasse Pierre-Loti, pour plus de commodité.

© Anne-Lise Durif

La maire Laurence Osta-Amigo et son premier adjoint Jean-Pierre Tallieu lors du conseil du 8 novembre.

Anne-Lise Durif

RMØ à la Hune | Envoyez-nous vos informations, actualités, idées sur **moalahune@rheamarketing.fr** - Tél : **05 46 00 09 19**

RMØ à la Hune est une publication gratuite éditée par Rhéa Marketing : 19 avenue de Philippsburg / BP 43 - 17410 Saint-Martin-de-Ré / Tél. 05 46 00 09 19 / Fax : 05 46 00 09 55 / Mail : moalahune@rheamarketing.fr
Ce journal vous est offert par les Annonceurs, nous les en remercions vivement. Il est mis à votre disposition par tous les commerçants et lieux qui le souhaitent, merci à eux.

Directrice de la Publication : **Nathalie Vauchez** / Maquette : **RC2C** / Mise en page : **SOADDICT - Sonia Ahéhéhinnou** / Rédaction, photos : **Elise Battut, Nathalie Daury, Anne-Lise Durif, Valérie Lambert, Nicolas Nadal, Sylvie-Carole Sauvion, Nathalie Vauchez, Antoine Violette, DR, sauf mention expresse** / Dessin : **Philippe Barussaud** / Régie publicitaire : **Rhéa Marketing : 05 46 00 09 19 – Anne Brachet (Marennes - Oléron - Presqu'île d'Arvert) : 06 14 29 46 59 annebrachet@rheamarketing.fr – Frédéric Perrin (Pays royannais) : 06 25 16 40 18 fredericperrin@rheamarketing.fr** / Imprimeur : **Imprimerie Rochelaise** / **N° ISSN 2558 - 0418 - PEFC 10-31-1240**

PEFC 10-31-1240

Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent. Écolo, le journal s'engage pour un avenir positif et durable sur notre territoire !

PROTECTION DU LITTORAL

Plan anti-submersions : le plan Seudre validé

Le Programme d'actions et de prévention contre les inondations (PAPI) de la Seudre a été validé par l'Etat. Il reste néanmoins quelques détails à régler, notamment au sujet de Marennes-Plage.

Le plan d'actions élaboré par le syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre (SMASS) dans le cadre du PAPI a été validé par La Commission Mixte Inondation du Ministère de l'Environnement, le 12 octobre. La dernière étape, après une succession de validations auprès d'instances comme la DDTM et la DREAL (lire notre édition d'avril 2017). Cette ultime validation permet notamment de bénéficier du fonds Barnier : l'Etat va ainsi prendre en charge 40% du coût des travaux à venir et 50% des frais d'études. Le reste des frais de chantier sera réparti entre la Région (20%), le Département (20%) et la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (20%).

Mais avant de lancer les travaux courant 2019, il reste quelques détails à régler. L'Etat a demandé à la CARA et au SMASS de justifier le programme et surtout l'évaluation financière des travaux prévus à Marennes-Plage. Le projet prévoit le prolongement du cordon dunaire protégeant le bassin artificiel de chaque côté de ses extrémités, jusqu'alors ouvertes. Mais pour le Ministère de l'Environnement, le projet coûterait plus cher que les frais potentiels des conséquences d'une prochaine tempête (ACB*). La CARA doit donc apporter la preuve de la nécessité de ces travaux, sur ce bassin de vie où la population triple durant la période estivale. Une formalité qui devrait se régler en quelques semaines, selon le second vice-président de la CARA, Pascal Ferchaud, en charge du dossier.

Une autre pierre d'achoppement a bien failli freiner cette validation. A Bourcefranc-le-Chapus, le plan du SMASS prévoit l'élévation d'une digue en terre d'environ un mètre, de la plage du vieux Chapus jusqu'à la hauteur de la route du Daire, entre le marais et les habitations. « *Le problème, c'est qu'une partie se trouve dans le marais de Brouage, donc hors bassin de la Seudre et sur lequel il n'y a pas de PAPI prévu pour l'instant. Plutôt que d'attendre un éventuel PAPI sur Brouage qui ne viendra peut-être jamais, on a demandé à intégrer cette partie à notre PAPI Seudre et il a fallu se battre pour l'obtenir. Pour cela, j'ai beaucoup travaillé avec l'ancien préfet Eric Jalon, et notre argumentation a finalement convaincu la commission mixte* », explique Pascal Ferchaud.

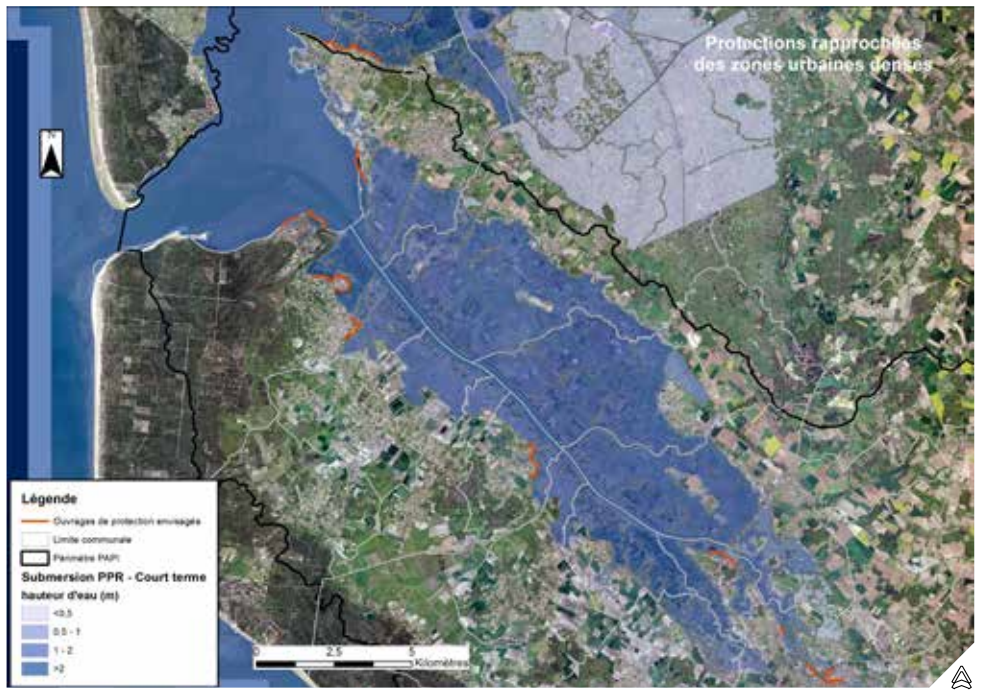

Le schéma élaboré par le SMASS. Les protections contre les submersions y sont matérialisées en orange.

Prochaine étape : le lancement des études de faisabilité sur le dimensionnement exact des digues prévues, notamment à Chaillevette, à l'Eguille et à Saujon. Il faudra notamment prendre en compte le double risque de submersions, à la fois maritime et fluviale, du côté de Saujon, régulièrement soumise aux inondations. La CARA a demandé au Département de pouvoir bénéficier de son expertise en ingénierie dans le cadre de cette étude – la demande serait « *en cours de traitement* ». Le lancement des travaux est prévu en 2019, voire en 2020, en fonction des capacités financières des communes.

▸▸ *Anne-Lise Durif*

*Analyse Coûts Bénéfices

DÉPLACEMENTS - OLÉRON

Les transports doux ont le vent en poupe sur Oléron

Les navettes estivales gratuites, la création de nouvelles pistes cyclables et l'amélioration des plus anciennes incitent de plus en plus de vacanciers à renoncer à la voiture.

La navette estivale est facilement repérable par les utilisateurs.

Le vélo, un moyen de déplacement très prisé sur Oléron.

Le bilan de l'été 2017 est des plus encourageants pour la Communauté de Communes, le département et la région Nouvelle-Aquitaine qui ont proposé une offre de transport riche et variée. En partenariat avec les campings et hôtels oléronais engagés pour l'environnement, cinq lignes de navettes gratuites ont desservi l'île du 10 juillet au 1er septembre, totalisant 93 761 passagers. Une offre très complète puisque ces navettes étaient en correspondance avec les lignes du réseau Les Mouettes qui relient l'île à La Rochelle, Rochefort, Surgères et Saintes, et desservaient également l'embarcadère de la liaison maritime de Boyardville-La Rochelle, avec deux à quatre rotations proposées par jour.

Petit bémol néanmoins, si le résultat est en légère progression par rapport à 2016, il est lié à la hausse du nombre de kilomètres commerciaux offerts (+9000), mais le taux de remplissage est lui légèrement inférieur, la fréquentation de l'ile ayant été moindre cette année avec un ensoleillement le plus faible depuis les débuts du service (483h en juillet et août).

La vraie grande satisfaction vient de la fréquentation des 135 km de pistes cyclables où tous les records ont été battus sur les sites équipés de compteurs. A la Rémigeasse par exemple, 185 000 passages ont été comptabilisés de mars à septembre, dont 123 000 pour juillet et août. Soit près du double par rapport à 2009.

Un succès dû à la création de la seconde tranche de la piste cyclable de la Gautrelle, et aux nombreuses réhabilitations avec des revêtements plus sûrs et plus confortables. Mais aussi au lancement du GPS vélo, Loopi, qui permet le calcul d'itinéraires personnalisés et sécurisés, la consultation de balades ou la sélection d'hébergements et de réservations en ligne. La réalisation du plan vélo 3 sur la côte Est de l'île en 2018 incitera encore un peu plus les estivants à se tourner vers ce moyen de transport des plus écologiques.

▸▸ *Antoine Violette*

IMPLANTATION DE MAC DO - DOLUS D'OLÉRON

Le pot de terre contre le pot de fer version XXIème siècle

L'épreuve de force continue entre la municipalité de Dolus d'Oléron et Mac Donald France. Une nouvelle étape a été franchie le 28 octobre avec un forum pour une alimentation locale, place Simone Veil, qui a rassemblé plus de 500 personnes.

Après le refus du maire de signer le permis de construire à l'enseigne de restauration rapide américaine, le tribunal administratif de Poitiers avait annulé cette décision, faisant injonction à l'édile de signer le permis au plus tard le 26 octobre, exposant la commune à une astreinte de 300 euros par jour de retard. La municipalité a décidé de se pourvoir en appel auprès de la cour administrative de Bordeaux, en demandant également le sursis à exécution de l'astreinte. Une décision motivée essentiellement par l'article R.111-2 du code de l'urbanisme, qui précise qu'un projet peut-être refusé s'il est de nature à porter atteinte à la sécurité publique du fait de sa situation, de ses caractéristiques, de son importance ou de son implantation à proximité d'autres installations.

Ce qui, selon les élus, est le cas, le procès-verbal dressé le 7 octobre 2017 par maître Christine Godet, huissier de justice à St-Pierre d'Oléron, fait constat que lorsque les véhicules tentent d'emprunter la voie prévue pour le drive immédiatement à droite sur le parking du Gifi « *la manœuvre est malaisée, les véhicules stationnés laissant peu ou pas aux véhicules entrant la place de passer sans manœuvre* ». Cette situation arrivant de facto à créer « *une file de voitures sur la voie de dégagement et sur la route [départementale] de St-Pierre* ». Saisi à ce sujet, le Président du Département, Dominique Bussereau, n'a à ce jour pas encore répondu à la mairie de Dolus qui lui demandait par courrier le 19 septembre dernier de « *recevoir une décharge où vous prenez votre responsabilité quant aux risques accidentogènes futurs prévisibles qu'une telle installation occasionnerait* ».

Macdol vs Macdo

Afin de supporter le premier mois d'astreinte, en attendant que la cour d'appel se prononce, les élus dolusiens ont versé leurs indemnités dans un pot commun à hauteur de 9 000 €. Dans la foulée, ils ont organisé un forum public et gratuit, le 28 octobre de 17h à 22h place Simone Veil à Dolus, pour co-construire un Mouvement pour une Alimentation Citoyenne sur Dolus d'Oléron (Macdol). Un vrai succès, puisque plus de 500 personnes de toutes générations s'y sont rendues. Parmi elles, plus de 70 contributeurs aux 9 ateliers proposés dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, plus de 180 personnes inscrites pour continuer à se mobiliser durant la procédure d'appel et plus de 4 400 € récoltés. Durant ces heures de débats et d'échanges, Grégory Gendre, maire de Dolus d'Oléron, Jean-François Périgné, Sécrétaire général de la Confédération Paysanne et Patrick Moquay, responsable du département Sciences humaines et sociales à l'Ecole nationale du paysage de Versailles et ancien président de la CdC de l'île d'Oléron, ont tour à tour pris la parole pour rappeler le contexte juridique du dossier, expliciter les impacts directs et indirects des modèles agricoles des fournisseurs de l'enseigne (forte augmentation de la teneur en azote par pied de production, citation au Conseil des droits de l'homme de l'ONU18 comme acteur majeur de la crise alimentaire mondiale en raison de spéculations et de prises de profit massives sur les produits alimentaires de base) et resituer la problématique agricole oléronaise dans un contexte historique plus large basé notamment sur l'Agenda 21.

© Antoine Violette

Patrick Moquay, Jean-François Périgné et Grégory Gendre devant un parterre de soutien

Un financement participatif pour Macdol

Durant toute la durée de la procédure, MacDol officiera avec la Confédération Paysanne pour alimenter les réflexions en cours dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation et gérer la cagnotte citoyenne ouverte pour financer l'astreinte. Présidée par Patrick Moquay, l'association Mouvement pour une Alimentation Citoyenne sur Dolus d'Oléron est désormais dotée d'un mail propre (macdolus17@gmail.com), d'un compte en banque et de deux appuis de taille avec le soutien du Synhorcat (syndicat national des restaurateurs) et de KissKissBankBank, déjà co-financeur du film Demain, pour gérer la cagnotte en ligne.

« *Lorsque nous aurons gagné, cette somme servira à investir dans la création d'un lieu oléronais à la Cailletière ouvert aux jeunes, où ils pourront manger sainement des produits locaux à bon marché, et rester aussi longtemps qu'ils le souhaitent avec du Wifi gratuit* » affirme Grégory Gendre, pas du tout décidé à baisser les bras face à la puissance du mastodonte américain.

▸▸ *Antoine Violette*

Les pro-Mac Do passent à l'offensive

A l'initiative d'une commerçante de Dolus d'Oléron, Valérie Vanrechem, un groupe Facebook soutenant l'implantation du Mac Do sur la commune, a été créé le 30 octobre, deux jours après le Macdol. En un peu plus de huit jours, plus de 1400 membres ont rejoint le groupe. Ci-dessous, la description du groupe telle qu'elle apparaît sur le site :

« *Parce qu'on est pour ou pas contre le Mac Do de Dolus, parce que 40 CDI et 30 CDD ça ne se refuse pas, parce que chez Mac Do, on peut aussi manger équilibré mais qu'il n'y a pas de mal à manger un burger de temps en temps, parce que question environnement ce n'est pas dans la ZAC de La Jarrie qu'un Mac Do va défigurer le paysage, parce qu'on n'est pas d'accord avec les 300 euros par jour d'astreinte que la commune verse, parce que dans la nature on ne trouve pas par terre que des emballages Mac Do et qu'il existe déjà une réelle pollution sur Oléron, et surtout parce que l'on voudrait qu'on nous laisse libre de choisir si on a envie d'un Mac Do à Dolus* ».

Magasin Totem Dolus, le spécialiste oléronnais de vos envies déco et de l'équipement de votre maison

ELECTROMÉNAGER • BEAUTÉ • LITERIE • LOISIRS • HYGIÈNE • ART DE LA TABLE
RIDEAUX • DÉCORATION • AMEUBLEMENT • DÉTENTE • CAMPING • PLEIN AIR

NOUVEAU Venez faire la fête dans le nouvel **espace festif** avec des centaines de déguisements et accessoires !

LA BANQUETTE-LIT AFFAIRE À SAISIR
~~299€~~
199€

Photos non contractuelles

Prix bas toute l'année sur l'éléctromenager avec la livraison et l'installation gratuite*

Exemple : la table à induction 3 foyers Brandt 299€

* Sur l'île d'Oleron et sur une installation existante

Totem FAMILY **DOLUS D'OLÉRON**

Route de l'écuissière (face à intermarché)
05 46 75 51 17

Ouvert à l'année du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

LE DISCOUNTER DE LA MAISON

THÉÂTRE D'ARDOISE - OLÉRON - INTERVIEW

Jean-Marc Chailloleau répond à Monique Vidalenc

Suite à l'interview de Monique Vidalenc, présidente de la Société Protectrice des Paysages de l'île d'Oléron, parue dans le N°17 de RMØ à la Hune (consultable sur le site rheamarketing.fr), Jean-Marc Chailloleau a souhaité réagir aux propos tenus.

© Antoine Violette

Jean-Marc Chailloleau sur la scène du théâtre.

RMØ à la Hune : Que pensez-vous des propos de la présidente de la SPPIO ?

Jean-Marc Chailloleau : Madame Vidalenc affirme que je n'ai que l'insulte à la bouche, ce que je réfute, confondant railleries et moqueries au regard de ses accusations mensongères, allant jusqu'à nier mon activité d'ostréiculteur sur le site. Si l'île d'Oléron ne peut se passer de la SPPIO, l'association gagnerait à se passer au plus vite de sa présidente « emblématique ». Son lourd passé d'agent immobilier fait désordre. Comment peut-on clamer la protection des zones agricoles et ostréicoles, réclamer l'application strictes des lois et réglementations environnementales, quand on a soi même vendu sciemment des terrains agricoles aux touristes campeurs, feignant sans doute de croire qu'ils allaient y planter des pommes de terre. On comprend qu'elle veuille s'en cacher et qu'elle s'en défende, mais les faits et les preuves sont têtus (ci-dessous, la réponse de Monique Vidalenc).

Vous défendez tous les deux le marais. Comment se fait-il que vous ne parveniez pas à vous entendre ?

Non seulement je le défends, mais j'y travaille et l'entretiens depuis toujours, cela après mon père et mon grand-père. C'est un endroit privé que j'ai choisi d'ouvrir au public et que madame Vidalenc veut nous confisquer en nous traitant de hors la loi. Elle devrait savoir que la loi nous donne raison et que l'activité ostréiculturelle du Théâtre d'Ardoise est parfaitement compatible avec les réglementations de protection du marais et des zones qualifiées de naturelles et de remarquables. Nous saurons en temps voulu le démontrer et en apporter les preuves. Nous organisons depuis neuf ans des spectacles qui font l'unanimité du public et des artistes. L'association fonctionne sans aucune subvention publique et compte aujourd'hui 70 bénévoles. Notre seule motivation est la valorisation du marais de l'île d'Oléron. Notre festival est unique, ne génère aucune nuisance et se révèle être un atout économique et touristique pour l'île d'Oléron. Les huit maires ne s'y trompent pas en ayant co-signé une lettre au Préfet, lui demandant de pérenniser le théâtre d'Ardoise et son festival sur le site. Madame Vidalenc n'hésite pas à les condamner en clamant que le théâtre est illégal et en balayant aussi une pétition qui compte plus de 10 000 signatures.

Où en est la médiation ?

La médiation touche probablement à sa fin. Le théâtre d'Ardoise et la petite cabane de saunier en pierres sèches sont désormais prescrits. Un ultimatum nous avait été posé par le médiateur en avril dernier avec obligation de démonter toutes les autres installations en septembre 2017, ce que nous ne pouvions accepter. Un protocole de régularisation vient de nous être reproposé. Nous l'avons amendé pour élargir la prescription aux cabanons en planches construits en même temps que le théâtre qui servent exclusivement pour l'affinages des huîtres et abritent des coups de vent et tempêtes hivernales le petit matériel. Nous avons fait 13 propositions au médiateur, pour pouvoir poursuivre dans des conditions réglementaires le festival sur le site du Théâtre d'Ardoise. Le code de l'urbanisme prévoit pour l'accueil du public l'aménagement léger d'installations démontables, mais qui ne doivent pas être obligatoirement démontées.

Les Estivases auront-elles lieu en 2018 ?

Le soutien unanime des maires et des élus locaux, l'engouement du public et des artistes, les bonnes pratiques écologiques et bénévoles de l'association et son autonomie financière, devraient, nous l'espérons, aider Monsieur le Procureur à prendre la décision qui permettrait la poursuite de notre belle et généreuse aventure ostréiculturelle. Nous avons confiance et la programmation 2018 est en route.

▸▸ Propos recueillis par Antoine Violette

Monique Vidalenc réfute les accusations de Jean-Marc Chailloleau sur son implication dans la vente de terrains ruraux. Voici sa version.

Monique Vidalenc :
« Lorsqu'avec mon mari nous avons décidé de venir nous installer en 1959 sur l'île d'Oléron, nous avions le projet avec un couple d'amis de créer une agence immobilière. J'ai effectivement travailler dans une agence immobilière à la fin des années 70, mais comme employée administrative (ndlr Oléron 2000). Je n'ai jamais vendu de terrain. Quand j'ai vu comment ça se passait dans ce milieu, j'ai renoncé à mon projet. De toutes façons, si j'avais vendu des terrains, je ne vois pas pourquoi j'en aurais honte. »

TÉMOIGNAGE - OLÉRON

Les raisons de la colère d'un riverain de la Cailletière

Gilbert Brachet, retraité et résident permanent à Dolus, dont la propriété est mitoyenne de la Cailletière, a déposé plainte auprès du procureur de La Rochelle contre les nuisances sonores induites par les évènements qui s'y déroulent. Lassé d'apparaître comme un empêcheur de tourner en rond, il nous a contactés pour pouvoir donner sa version des faits.

« J'ai voulu vous contacter pour qu'on ait un autre son de cloche que celui des élus qui défendent leurs projets. A chaque fois, dans les journaux, on met en avant le voisinage qui serait un frein au dynamisme que le maire Grégory Gendre veut apporter à la Cailletière. On n'est pas là pour empêcher ou interdire la valorisation du site, mais au moins que ça se fasse en concertation avec ceux qui vivent à côté. Ca a débuté le 15 octobre 2016 avec la pendaison de crémaillère de Roule Ma frite jusqu'à 7h du matin. Je suis allé voir le maire le lendemain pour protester, il m'a assuré que ça ne se reproduirait plus. Ensuite il y a eu le restaurant le Soul Marin qui avait des autorisations jusqu'à 2h du matin pour des scènes ouvertes. Le patron, Nicolas Eché, m'avait promis qu'à partir de 11h ce serait en acoustique, mais quand vous avez une dizaine de musiciens qui jouent ensemble en acoustique, ça s'entend. Ca a continué avec la Cie Aire de Cirque qui a installé son chapiteau et ses caravanes avec des répétitions tous les jours et de la musique du matin au soir. Roule ma Frite a remis ça en mars pour ses 10 ans, ça a duré jusqu'à 5h du matin. J'ai appelé la gendarmerie. On m'a dit que ça ne servait à rien et qu'il fallait déposer plainte. Ce que j'ai fini par faire contre les nuisances sonores apportées par toutes les manifestations à la Cailletière. Elle a été transmise au procureur de La Rochelle qui doit décider maintenant de la suite à donner.

De son côté, mon voisin, Mr Godart, a lui porté plainte auprès du préfet contre le maire, Grégory Gendre. Je suis allé voir plusieurs fois le maire pour lui dire qu'il disposait de 6 hectares à la Cailletière et qu'il pouvait très bien déplacer les animations. Il m'avait promis que le chapiteau qui partait en juin pour un spectacle ne serait pas replanté au même endroit.

© Antoine Violette

Le mur de la propriété de M. Brachet mitoyen avec la Cailletière.

Et ils l'ont remis à la même place. Il promet des choses qu'il ne tient pas. Cet été, ils ont mis les maitres-nageurs avec leurs tentes. Le premier soir ça a été la java jusqu'à 4h du matin. Après ça s'est calmé, mais quand même.

En plus de ça, on est dans une zone boisée classée où on ne peut pas faire n'importe quoi. Y mettre des caravanes ne me semble pas approprié. D'autant que lors de la soirée techno, il y en a eu une qui a brûlé et les pompiers ont eu un mal fou à éteindre l'incendie qui pouvait se propager à la forêt. Nous sommes là depuis 25 ans. On ne peut pas nous traiter comme je le vois dans certains articles de vacanciers ou de parisiens. On n'est pas contre qu'il se fasse des choses à la Cailletière, mais il faut une concertation et un respect du voisinage. Nous demandons déjà qu'il respecte la réglementation d'une zone boisée classée où il ne doit rien y avoir. Je pense qu'il y a d'autres manières d'exploiter la Cailletière que ce qui ce fait actuellement. Le problème c'est que Grégory Gendre fait ce qu'il aime en s'asseyant sur la réglementation et les lois. La Cailletière c'est son terrain de jeu et ça je ne le supporte plus ».

▸▸ Propos recueillis par Antoine Violette

MANIFESTATION - LES MATHES

Un salon pour les gastronomes

L'espace Multi-Loisirs des Mathes accueille son premier salon de la gastronomie, le week-end des 9 et 10 décembre.

Il sera certainement le bienvenue à quelques semaines de Noël, pour piocher des idées de cadeaux. La Ville des Mathes-La Palmyre a rassemblé 14 producteurs, artisans et revendeurs venus essentiellement de l'ex Poitou-Charentes pour son premier salon de la gastronomie. Au programme : foie gras, truffe, caviar, huîtres, fromages, cafés, chocolats, confitures, vins, bières, pineau et cognac mais aussi des éleveurs de poules de Marans et de lapins des Flandres. Parmi eux, plusieurs producteurs locaux, mais aussi

© Archives Anne-Lise Durif

Les huîtres locales seront présentes aux côtés des traditionnels foies gras, truffes, chocolats…

un producteur de champagne venu d'Epernay.

Quelques animations sont à prévoir, avec des démonstrations de cuisine par le chef cuisinier Nicolas Foucher, le samedi après-midi. Une tête bien connue des écoliers de la commune, puisque ce dernier est responsable de leurs menus à la cantine. Le chef a d'ailleurs prévu un concours de cuisine à destination des enfants le dimanche après-midi du salon. Thématique : les Jeux Olympiques !

La médiathèque proposera également une exposition sur les recettes de cuisine, ainsi qu'une série de dessins et de peintures en lien avec la nourriture.

Le samedi soir, les visiteurs pourront rester en nocturne jusqu'à 21h30 et profiter d'un petit concert de piano en mode « jazzy », tout en dégustant une des assiettes proposées par les artisans et producteurs présents.

Anne-Lise Durif

A l'espace Multi-Loisirs des Mathes, avenue Pierre Sibard. Ouvert samedi 9 de 14h30 à 21h30 et dimanche 10 de 10h à 18h. Entrée libre. Inscriptions au concours culinaire via l'école.

ANIMATION

Les chefs cuisinent sur les marchés d'Oléron, une animation qui a du fumet.

Valoriser les produits locaux, promouvoir les circuits courts et redynamiser les cœurs de villages, tels sont les objectifs de l'animation culinaire organisée chaque année de concert par les restaurateurs, les commerçants de marché et les mairies, avec le soutien de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, dans le cadre de l'Agenda 21.

© Sylvie-Carole Sauvion

Le chef cuisinier de La Camaraderie, Alexandre Beraud, en pleine action.

Ce matin du samedi 14 Octobre, le soleil inondait la place du marché de Saint-Pierre d'Oléron. Les gens étaient détendus, un vrai bonheur. Un groupe se tenait debout, attroupé autour du stand d'animation culinaire. Il s'agissait de bien regarder avant de pouvoir goûter… Aux fourneaux, très affairés, deux chefs Saint-Pierrais : Sébastien Riandière, de « L'île aux papilles » et Alexandre Beraud, de « La Camaraderie ». Tout en continuant à touiller sa préparation (qui exhale un parfum délicieux), Alexandre Beraud se confie avec bonne humeur.

Partager des recettes simples, avec des produits locaux peu onéreux.

C'est la deuxième fois qu'il répond à l'appel et, de son propre aveu, est ravi de pouvoir partager avec le public quelques-unes de ses recettes et, peut-être « *leur donner envie de cuisiner* ». Autour de lui, les gens n'en perdent pas une miette, voire une goutte, puisqu'en l'occurrence, Alexandre est en train de préparer un bouillon de volaille dont le fumet vient nous chatouiller les narines. Dans la casserole, sous la férule du chef s'agitent plusieurs légumes. L'objectif d'Alexandre ? Montrer aux gens que l'on peut réaliser chez soi de délicieuses recettes toutes simples, avec des produits locaux, faciles à trouver et peu onéreux : carottes, poireaux, oignons, courges crème et beurre sont en effet les ingrédients du jour. Les temps sont durs. Autant bien manger. Et contre toute attente, cela ne revient pas forcément plus cher. Mais et ça rend la vie plus agréable. D'ailleurs, les gens qui ont suivi l'animation en sont l'illustration vivante. Repartis avec le goût dans la bouche et les recettes en poche, gageons qu'ils reviendront l'an prochain !

Quelques animations sont à prévoir, avec des démonstrations de cuisine par le chef cuisinier Nicolas Foucher, le samedi après-midi. Une tête bien connue des écoliers de la commune, puisque ce dernier est responsable de leurs menus à la cantine. Le chef a d'ailleurs prévu un concours de cuisine à destination des enfants le dimanche après-midi du salon. Thématique : les Jeux Olympiques !

La médiathèque proposera également une exposition sur les recettes de cuisine, ainsi qu'une série de dessins et de peintures en lien avec la nourriture.

Le samedi soir, les visiteurs pourront rester en nocturne jusqu'à 21h30 et profiter d'un petit concert de piano en mode « jazzy », tout en dégustant une des assiettes proposées par les artisans et producteurs présents.

Sylvie-Carole Sauvion

A l'espace Multi-Loisirs des Mathes, avenue Pierre Sibard. Ouvert samedi 9 de 14h30 à 21h30 et dimanche 10 de 10h à 18h. Entrée libre. Inscriptions au concours culinaire via l'école.

RMØ à la Hune Communiquez avec RMØ à la Hune

FILIÈRE ÉQUESTRE

Le cheval qui murmurait à l'oreille du député

Fidèle à sa réputation d'homme de terrain, Olivier Falorni a accepté l'invitation qui lui avait été faite par l'entraîneur Arnaud Chaillé-Chaillé à l'initiative de l'écurie de partage Ile de Ré Galop. L'occasion pour le député La Rochelle-Ile de Ré de découvrir un secteur qui ne lui est pas familier.

Le message est-il passé ?

C'est au centre d'entrainement équestre de Royan - La Palmyre, sur les terres de l'entraîneur et aux côtés de Véronique Vigouroux, représentante de l'écurie rhétaise qu'Olivier Falorni a été sensibilisé aux conséquences des successives hausses de TVA qui ont touché les différentes filières équines ces dernières années.

15 points supplémentaires en quatre ans

En 2013, sous la pression de Bruxelles et sous peine de sanctions financières, l'Etat français s'est vu dans l'obligation d'augmenter de manière pour le moins conséquente le taux d'imposition des taxes appliquées à la filière équestre. Autrement dit, après avoir été assujetti à un taux de TVA réduit à 5,5%, le monde du cheval est aujourd'hui soumis à un taux de 20%. 15 points d'augmentation en seulement quatre ans ne peut à l'évidence se faire sans conséquences.

La filière équestre, troisième fédération sportive de France, qui génère près de 180 000 emplois (directs et induits) en pâtit donc sévèrement dans son fonctionnement quotidien et à tous les postes. Concrètement, il s'ensuit ces dernières années et pour exemple, de nombreuses fermetures de centres équestres.

En finir avec les idées reçues

Olivier Falorni est donc venu à la rencontre du monde du cheval. Ne connaissant que très peu le quotidien de la vie d'une écurie, le député a assisté aux séances d'entraînement ainsi qu'à tous les travaux annexes liés à la bonne marche de l'entreprise. Après quoi il a prêté une oreille attentive aux doléances du professionnel. A commencer par « *briser* » l'image d'un monde du cheval qui, bien que créateur d'emplois, reste considéré comme élitiste et réservé aux gens fortunés. Et pourtant, le saviez-vous… investir dans une écurie comme notre écurie de partage rhétaise ne vous coûterait que 14 centimes par jour pour une part !

A l'issue de cette visite, Arnaud Chaillé-Chaillé et Véronique Vigouroux espèrent que le député soutiendra une remise à niveau à la baisse du taux de TVA, tant réclamée par l'ensemble du monde équestre et d'ores et déjà soutenue par un grand nombre de parlementaires et sénateurs. Cependant, il faudra probablement attendre le premier semestre 2018 avant que nos politiques ne prennent la décision de protéger une des exceptions françaises des affres de la taxation européenne.

Nicolas Nadal

Olivier falorni et Véronique Vigouroux en séance d'entraînement.

RÉNOVATION

Saint-Georges-de-Didonne : La commune va réhabiliter son groupe scolaire

En 2022, le groupe scolaire saint-georgeais sera totalement rénové. D'un budget total de 4 millions d'euros, les travaux vont bousculer la vie des enfants et des enseignants pour la bonne cause.

C'était une promesse de campagne et ce sera l'une des grosses réalisations de la mandature de Jean-Marc Bouffard, le maire de Saint-Georges-de-Didonne. Les travaux sont prévus pour durer jusqu'en 2022 et concerneront l'école élémentaire et la crèche qui la jouxte. Alors oui, bien-sûr, la vie des écoliers et de leurs enseignants va être perturbée, les bâtiments modulaires vont servir de salles de classe mais ces inconvénients, tout le monde semble s'en accommoder. « *Les parents ont été consultés, explique Janine Mackowiak, adjointe à la jeunesse en charge du projet. Le choix a été fait de garder le groupe scolaire au même endroit, en centre-ville à côté des autres services.* »

Vestige des années 60 et d'une époque où la mixité n'était pas de mise, l'école élémentaire Jean-Zay est actuellement divisée en deux bâtiments. « *Elle ne répondait plus aux attentes actuelles, reprend l'élue. Les classes étaient trop petites, l'accessibilité, les mesures environnementales étaient à revoir. La crèche également n'était plus aux normes.* »

Il fallait voir les choses en grand. Ce sera donc un gros pôle-jeunesse dont la Ville va se doter car le centre de loisirs actuellement situé à l'espace Colette-Besson va y être intégré. Et cela va passer aussi par de la déconstruction. La crèche, la restauration scolaire et le préau de Jean-Zay 1 vont être sacrifiés pour réaliser des extensions. Organisés en quatre tranches, de façon à également lisser les dépenses, la première partie des travaux se terminera en 2019. « *A terme, il n'y aura plus qu'une seule école élémentaire avec des classes plus grandes, ajoute Janine Mackowiak. Nous allons également créer un nouveau bâtiment administratif. Une salle de cet espace sera dédiée entièrement aux parents. Ils pourront s'y réunir, organiser des événements ou des animations. Nous trouvons important que les parents aient un pied dans l'école.* »

© N.D-P

Actuellement, l'école élémentaire Jean-Zay est divisée en deux bâtiments qui correspondaient autrefois aux deux écoles garçons et filles.

Un nouvel accueil pour les ados

La deuxième tranche qui s'étendra sur 2019 et 2020, verra la naissance du bâtiment multi-accueil à la place de l'actuelle école Jean-Zay 1. La crèche qui occupera le rez-de-chaussée pourra accueillir 33 enfants. Le centre de loisirs sera au 1er étage et sera aménagé pour une centaine d'enfants entre 3 et 16 ans. A noter que les ados auront un espace d'animations spécial.

C'est en 2020 et 2021 que la troisième tranche sera consacrée à la création d'une nouvelle restauration scolaire à la place de l'actuelle crèche. Le but est d'assurer un service pour 85 maternelles et 200 enfants en élémentaire. « *Nous avons fait le choix politique de créer un self pour eux, explique l'adjointe. Il s'agit de les rendre plus autonomes.* »

Pour ce qui est de la quatrième tranche qui concernera les aménagements extérieurs, le projet n'est pas encore finalisé. Les appels d'offres sont en cours. Pour réaliser cet ensemble, trois candidats ont été retenus le lauréat sera connu début février.

Nathalie Daury-Pain

Le projet en chiffres

1343 m² déconstruits
1534 m² de création
1852 m² de réaménagements
4 millions d'euros de budget avec aides possibles de la Région, du Département et de la Caisse d'allocations familiales.

ENFANCE-JEUNESSE

La Ville de Royan veut animer la vie de ses familles

Depuis la rentrée, le service enfance-jeunesse organise des ateliers et conférences sur le thème de la famille. Une façon de retisser du lien entre parents et enfants.

© Ville de Royan

Une ludothèque enfants/parents à l'école La Clairière est déjà ouverte depuis deux ans.

Un diagnostic avait déjà était fait depuis 2012. Le service enfance-jeunesse de la ville de Royan s'était attelé à la tâche devant la demande des familles royannaises regrettant le manque d'animations entre octobre et avril. Le centre socio-culturel, les clubs sportifs et des associations ont fait remonter les informations, les parents d'élèves ont été interrogés. La commune en a tiré les conclusions.

Déjà, en 2016 une semaine de la Famille a été organisée et en cette rentrée 2017, elle est passée à la vitesse supérieure en mettant sur pied des conférences et des ateliers qui se tiendront le samedi matin. « *C'est une intention politique forte qui s'inscrit dans le nouveau plan éducatif local, explique Nelly Serre, adjointe à l'enfance. Nous désirons favoriser l'implantation des familles à Royan. Nous constatons que parmi les 1 200 nouveaux arrivants chaque année, il n'y a pas que des retraités. La ville rajeunit lentement mais sûrement* ».

Jouer ensemble

Depuis deux ans, la ludothèque située à l'école La Clairière est fréquentée par des parents et leur progéniture. « *Les familles ne savent plus jouer ensemble, regrette l'élue. Chacun a de plus en plus les yeux rivés sur sa tablette. Ces instants à la ludothèque sont précieux pour tisser du lien* ».

Un programme d'ateliers partagés est d'ores et déjà mis en place pour les mois de novembre et décembre. Cuisine, bricolage, jeux et petits-déjeuners entre parents sont ouverts à tous. Des conférences auront également lieu tous les deux mois. La première autour des devoirs scolaires était animée par Virginie Ménard, conseillère pédagogique. Une deuxième sur le langage se tiendra courant décembre avec une orthophoniste. Ce sont les parents eux-mêmes qui en choisissent les thèmes lors des petits-déjeuners. La dynamique est là…

Nathalie Daury-Pain

Le programme

« Bricol'âge atout âge »
Samedi 18 novembre et samedi 9 décembre de 9 h 30 à 12 heures.

« Créajouez »
Samedi 18 novembre et samedi 2 décembre de 10 heures à 12 heures.

« Tous en toques », ateliers cuisine avec la présence d'une diététicienne
Samedi 25 novembre et samedi 16 décembre de 9 h 45 à 12 h 15.

« Les petits déjeunes des parents »
Samedi 18 novembre et samedi 9 décembre de 10 heures à 12 heures.

Renseignements et inscriptions à la Maison de l'enfance et de la famille.
Tél : 05 46 06 50 30
n.poulard@mairie-royan.fr

ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Les pistes de développement du Carel

Formations spécifiques, cursus universitaires, présence internationale, les idées pour sortir le Centre audiovisuel pour l'étude des langues (Carel) de l'ornière ne manquent pas. La Ville de Royan confirme sa volonté de le développer.

Quand il a été nommé premier adjoint par Patrick Marengo en juillet dernier, Jean-Paul Clech a également hérité de la lourde tâche de sauver le soldat Carel. Un challenge qui ne fait pas peur à cet ancien cadre rompu aux méthodes des entreprises privées. Avec un déficit de 1 200 000 euros, la structure qui a fêté ses 50 ans en 2016 est organisée en syndicat mixte avec la Ville et l'Université de Poitiers. A la pointe de l'enseignement des langues pendant longtemps, le Carel n'a peut-être pas su anticiper le boom du numérique. Tour d'horizon des idées de développement avec Jean-Paul Clech.

Une formation spéciale pour les marins

« *Le Carel a besoin de vivre autrement et d'explorer d'autres idées. Une formation ad hoc pour les marins serait une de ces idées que le chercheur en pédagogie du Carel est en train de mettre en place avec la Régie du port de Royan. Avec l'accueil des plaisanciers étrangers, la maitrise de l'anglais et des termes techniques spécifiques à cette profession sont indispensables. Notre service commercial travaille avec l'association des ports de plaisance de l'Atlantique (APPA). Le Carel pourrait accueillir le personnel des ports de la façade atlantique allant de La Rochelle à Hendaye.* »

Les fédérations sportives

« *Là aussi, notre service commercial démarche. Une brochure et un mailing ont été envoyés pour promouvoir le Carel auprès des sportifs de haut niveau et les juges arbitres internationaux.* »

© N.D-P

Le Carel pourrait devenir un établissement d'enseignement supérieur.

Les formations diplômantes

« *Pour exploiter au maximum l'outil Carel en allant au-delà de l'enseignement des langues, nous avons eu l'idée en concertation avec l'Université de Poitiers de partir sur le projet de formations diplômantes post-bac. A Royan, il y a un BTS Tourisme mais les étudiants sont obligés de partir s'ils veulent poursuivre en licence. Des cursus en licences professionnelles seraient envisageables non seulement dans le domaine du Tourisme mais également dans les métiers du Bâtiment, de la Marine et du Numérique. Certaines de ces formations seraient proposées en alternance. Si c'est un succès au niveau licence, nous pourrions envisager de proposer des Master 1 et des Master 2. L'accueil de ces formations aurait l'avantage de rajeunir l'image de Royan. Les étudiants pourraient être logés chez l'habitant ou bien au Garden Tennis qui possède des solutions de logements. Je vais même plus loin, nous souhaiterions proposer des Pass'sports aux étudiants pour qu'ils pratiquent au Garden, aux Régates, au centre équestre et au Golf.* »

Le développement international

« *Dans ce domaine, il faut se reprendre en main. Nous avons une véritable équipe commerciale de trois personnes mise en place depuis l'arrivée de Gérard Gimenez, le nouveau directeur en janvier 2017. Nous intensifions notre présence dans les ambassades d'Extrême-Orient, du Moyen-Orient, d'Amérique latine. Il fallait renouer les contacts pour promouvoir l'outil Carel.* »

L'engineering

« *Nous souhaitons moderniser notre offre et notre méthode. C'est pourquoi, nous proposons aux enseignants de réfléchir à une méthode pédagogique spécifique au Carel qui serait sa carte de visite et sa garantie d'excellence. Aujourd'hui, nous proposons toutes les certifications mais il faut aller plus loin. Nous avons 3100 stagiaires par an, notre objectif pour 2018/2019 est d'obtenir le nombre de 5000 stagiaires. Ce n'est qu'à cette condition que nous amorcerons la réduction du déficit.* »

Nathalie Daury-Pain

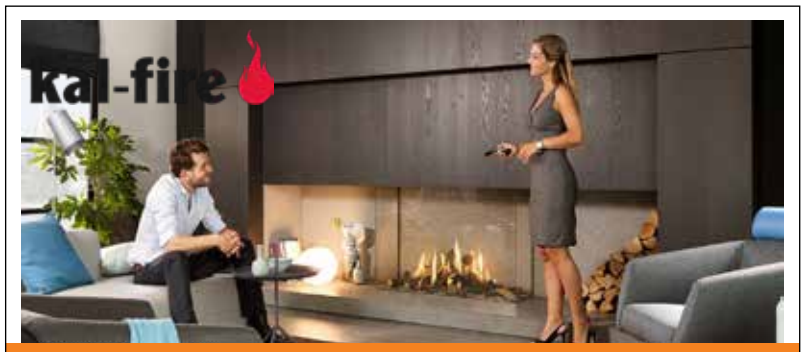

CHEMINÉES ET POÊLES JL AUDOUIN
VENEZ DÉCOUVRIR LES OFFRES GAZ avec nos partenaires

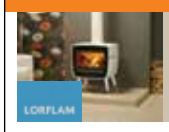

63 cours de l'Europe 17200 ROYAN
Tél. 05 46 06 97 98 • PORT. 06 34 96 16 30
jlaudouin.sarl@wanadoo.fr • www.cheminees-poeles-jlaudouin.fr

PARCELLES DE TERRAINS À CAMPER PRIVÉES

Les terrains de loisirs, le casse-tête inextricable des élus oléronais

L'île d'Oléron compte 4 500 parcelles privées dont la gestion est devenue pratiquement insoluble pour les maires. En cause, le boom du tourisme des années 50 à 80 où les terrains agricoles, dits terrains ruraux, ont été vendus en terrains à camper dans une anarchie totale.

© Antoine Violette

Assemblée générale de l'ATPLO en août 2017.

Aujourd'hui, on tente de faire machine arrière, mais les propriétaires font de la résistance pour des raisons spéculatives autant qu'affectives. Alors, quelles solutions pour sortir d'une situation qui pose de nombreux problèmes environnementaux, sécuritaires et légaux ?

Pour comprendre, il faut se replacer dans le contexte de l'après-guerre où le tourisme s'est développé de manière exponentielle dans tous le pays. A l'époque, l'avenir s'annonçait radieux pour toute une population qui sortait d'années de privations. Un vent d'espoir et de liberté soufflait sur la France et l'été venu on se précipitait en masse sur les plages pour jouir de la vie. Sur Oléron comme ailleurs, la construction du viaduc en 1966 accélérant le courant. C'est à cette époque que nombre de touristes conquis décidèrent d'acquérir des terrains pour y planter leurs tentes. L'agriculture en récession, les propriétaires de terrains ruraux virent donc d'un bon œil la vente de leurs biens à des prix dépassant très largement ce qu'ils pouvaient en espérer en terres agricoles.

En une vingtaine d'années, environ 8 000 parcelles ont été cédées aux estivants par l'entremise d'agences immobilières et de notaires avec la bénédiction des maires. « *On a tendance à dire que ce sont les agriculteurs qui sont responsables, mais il y avait beaucoup de gens qui étaient propriétaires de terrains, qui n'habitaient pas sur l'île et qui attendaient la bonne occasion pour faire une opération juteuse* » relate Guy Nadreau, président de la SAFER de 1984 à 2000.

La mise en place des POS dans les années 70 a permis de protéger les espaces agricoles. Malgré ça, il y eut beaucoup de débordements, et la SAFER dut se battre avec les municipalités pour empêcher l'activité agricole de disparaître totalement. « *Il n'était pas question de chasser les gens mais de les mettre dans des zones réservées pour leurs activités en respectant les zones agricoles. Ce qui n'a pas été fait, notamment par les maires parce que les vendeurs étaient aussi des électeurs. Il faut rajouter à ça qu'il y avait deux maires notaires dans les deux plus grosses communes agricoles, à Saint-Georges et Saint-Pierre. C'était une véritable déstructuration de l'agriculture qui s'opérait. La SAFER est intervenue parce qu'elle avait les moyens légaux de le faire en préemptant avec révision de prix, puisque le prix des terrains s'envolait. Si on n'avait pas fait ça, il n'y aurait plus d'agriculture aujourd'hui sur Oléron* » témoigne Guy Nadreau.

D'autant que des agences immobilières achetaient les terrains qu'elles faisaient parcelliser par un géomètre, vendus ensuite en lotissements à camper en donnant l'assurance aux acquéreurs qu'ils seraient constructibles dans les cinq ans. « *J'ai travaillé dans une agence immobilière en tant qu'employée administrative à la fin des années 70, et ça m'a toujours choquée de voir des terrains se vendre 50 francs du m² alors qu'ils valaient 1 franc s'ils étaient préemptés par le Département. Les gens se sont fait escroqués en pensant pouvoir construire un jour, alors que c'était totalement faux* » confirme Monique Vidalenc, présidente de la SPPIO, qui exige aujourd'hui l'application de la loi concernant le classement de l'île, interdisant toutes activités humaines dans une zone naturelle sensible.

Petit à petit, il y a eu une déviance

« *Des lois existaient à l'époque qui donnaient l'autorisation d'y camper trois mois par an, mais son application a été plutôt laxiste, et les campeurs ont outrepassé les règles. On pouvait y faire des installations démontables qui ne l'ont jamais été, on a fait venir l'eau, l'électricité, installer des sanitaires et des mobil-homes et maintenant on retrouve sur internet ces terrains à louer au prix fort. Et la plupart du temps, sans que ce soit déclaré. Petit à petit, il y a eu une déviance* » résume Pascal Massicot, président de la Communauté de Communes.

« *Il y en a qui font commerce de leur bien en vantant tous les services* proposés par la CdC, en louant jusqu'à 1000 euros la semaine. C'est illicite et ça crée une concurrence déloyale à l'hôtellerie de plein air. Ensuite, il y a ceux qui ont transformé leurs terrains à camper avec une *réglementation très précise, en y mettant plusieurs mobil-homes devenant un agglomérat de structures légères de loisirs permanentes qui ne sont pas esthétiques et contraires à la loi, avec en plus le risque incendie et pour certains le risque submersion. On a découvert en plus que les propriétaires qui occupent de façon illégale leur terrain en installant des mobil-homes ne sont pas couverts par leurs assurances. Il faut le savoir* » ajoute Christophe Sueur, maire de Saint-Pierre.

Rappelons ici l'article 544 du code civil qui précise que « *la propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et les règlements* ». « *Nous avons une charte à l'APTLO (association des propriétaires de terrains de loisirs en Oléron) qui stipule que nous ne devons pas faire commerce de nos*

© Antoine Violette

Terrain de loisir version hameau.

© Antoine Violette

Un terrain de loisir version cottage.

© Antoine Violette

Un terrain de loisir version Rock'n'Roll.

terrains. Nos 800 adhérents l'ont signée. D'autre part, jusqu'en 2000, les terrains se vendaient à tour de bras, et les dessous de table étaient monnaie courante. En 86, avec la loi Littoral les choses ont continué à se faire avec l'aval des élus. Pourquoi on a laissé faire tout ça ? » interroge Eugène Membrado, co-président de l'APTLO qui regroupe un quart des propriétaires.

Des actes notariés bidons

« *Dans les années 60-70, on accordait un droit à des gens qui n'en avaient pas, y compris par des actes notariés bidons avec la notification « terrain à camper ». Ca n'a jamais existé en droit français. On a donc accordé à des gens des droits sur des terrains dont la destination n'était pas de faire du camping mais de l'agriculture, ou en zone naturelle où il ne peut pas y avoir d'activités humaines. 50 ans après ça reste illégal. Le phénomène est difficile à traiter parce qu'on a accordé ce droit à des milliers de gens. Le plus responsable à mes yeux c'est l'élu, parce que c'est lui qui est le garant du respect des règles. Il y en a donc qui ont failli par faiblesse ou par laxisme, en miroitant un développement économique ou par intérêt* » estime pour sa part Jean-Michel Massé, maire de Saint-Denis.

« *Depuis 46 ans que notre association existe, si on n'était pas dans notre droit, on ne serait plus là. Si nous y sommes, c'est parce que nous sommes propriétaires de notre bien et dans notre droit* » s'insurge Eugène Membrado qui précise aussi que les apports économiques par la consommation des propriétaires représentent 11 millions d'euros annuels.

« *Parce que des gens ont fait n'importe quoi il y a des décennies, on se retrouve dans une situation ingérable. D'abord en terme de sécurité, s'il y a un incendie sur les parcelles disséminées dans la forêt, on ne sait pas combien de gens il y a à sauver et on ne met pas les mêmes moyens s'il y en a 4 ou 50. Second point, à l'époque où l'île s'est développée on était dans un moment de liberté où tout était possible et on a gardé ce principe là avec une société devenue extrêmement normative qui n'accepte plus ces parcelles de liberté. Et 3ème point, qu'est ce qui se passe avec les poubelles, les eaux usées qui polluent les sols, et l'intégration paysagère parce qu'il y a vraiment des horreurs* » précise de son côté Grégory Gendre, maire de Dolus qui souhaiterait regrouper les propriétaires sur une ZAC (zone à camper) avec voirie, poubelles, assainissement et création de syndics, ce que souhaite l'APTLO.

« *Ces terrains, c'est notre histoire, nos tripes* »

Une proposition qui a été faite dans les années 90 mais qui a été refusée par les propriétaires, notamment à Saint-Denis. « *Il y avait un accord entre la municipalité et le Conseil Général, et la commune a créé ex-nihilo une ZAC de 120 parcelles pour accueillir des campeurs qui étaient dans des zones agricoles ou naturelles. La commune a investi pour la créer, avec voirie et raccordement aux réseaux. Il n'y en a que trois qui sont venus parce que les autres avaient leurs habitudes sur leurs terrains et ne voulaient pas les changer. On a cru bien faire et en fait on a créé une zone de 120 campeurs supplémentaires* » déplore Jean-Michel

© Antoine Violette

Mobil home un peu délabré.

© Antoine Violette

Les eaux usées polluent les sols.

Massé qui ne comprend pas pourquoi maintenant la création de ces ZAC est devenue la revendication principale de l'APTLO. « *On demande à avoir de l'assainissement, des arrivées d'eau parce que dessus il y a des personnes âgées et des enfants en bas âge et leurs refuser l'eau en pleine sécheresse ou canicule, c'est lamentable et immoral. Tout ça, c'est pour essayer de nous faire partir* » accuse Eugène Membrado. Un vrai dialogue de sourds donc qui ne fait pas avancer le schmilblick, bien au contraire. D'autant que la dimension humaine du problème doit également être prise en compte, certaines familles étant implantées depuis les années 50 et la dimension affective liée aux souvenirs ne peut être négligée. « *Ces terrains, c'est notre histoire, nos tripes. Ce ne sont pas des nantis qui les ont achetés, ce sont des Français moyens. On y a vécu de très belles années avec nos enfants, c'était des groupements d'amis, des vacances qu'on n'aurait jamais pu se payer et maintenant on devrait tout quitter ? Jamais de la vie !* » martèle Michèle Chatel, trésorière de l'APTLO.

Faire appliquer strictement la loi

Alors quelles solutions pour que chacun y retrouve son compte ? « *Aujourd'hui, ce sont plus de 4500 parcelles à gérer, et c'est devenu un lobby politique très important à travers l'APTLO. Tout ça pourrait être résolu par l'application stricte de la loi Littoral de 1986, le respect du classement de l'île d'Oléron en site naturel sensible depuis le 1er avril 2011 et l'application du PPR, mais il faut avoir le courage politique de le faire. Parce que la question qui reste posée est celle de l'indemnisation. En matière de droit privé en France, le droit de propriété est un droit essentiel. C'est sur ce principe général que les choses sont compliquées* » explique Pascal Massicot. « On avait proposé de donner un droit qui s'éteindrait avec la personne, comme pour les bouilleurs de cru. Ça a été refusé, parce que c'est quand même une bonne affaire en cas de revente au tarif fort. Pour des gens qui revendiquent un tourisme populaire, je peux vous dire qu'il y a des transactions aujourd'hui qui se font avec des tarifs qui n'ont rien de populaires. La solution, c'est l'Etat qui la détient en décidant un jour de faire respecter la loi. L'APTLO se fait des illusions, il n'y aura jamais de régularisation, ou alors la loi sur le classement en zone naturelle sensible n'a plus aucun sens. Il n'y a pas de droits acquis, je considère que ça pose un problème de mitage de notre nature qui est intolérable » insiste Jean-Michel Massé.

« *A Saint-Georges, on tolère ceux qui sont sur le territoire de la commune mais on ne tolère pas d'installations supplémentaires. Et quand il y a une mutation, un changement de propriétaire, on informe l'acheteur qu'il n'a plus de droit, même pas celui d'y planter une tente puisqu'on est en zone naturelle sensible classée. Il peut par contre y planter des légumes s'il le souhaite. En général, quand on leur donne cette information, il n'achète plus. C'est ce que nous reproche l'APTLO, mais notre boulot est d'informer les gens sur le devenir du terrain qu'ils vont acheter. On applique cette règle depuis 2008, et on a 200 campeurs en moins de répertoriés* » indique pour sa part Eric Proust, maire de Saint-Georges.

« *A Saint-Pierre, sur les zones identifiées qui regroupent environ 600 personnes, on accepte le remplacement d'un mobil home ancien par un neuf. C'est plus compliqué pour ceux qui sont sur des terrains isolés et qui ont des habitudes familiales depuis des décennies. Quand on travaille avec les services de l'Etat, on nous dit de passer un coup de bulldozer et d'imposer ceci ou cela. Dans les faits ça ne marche pas comme ça. On a fait des réunions avec toutes les parties concernées mais rien n'en sort. Nous n'avons aucune aide d'un point de vue législatif pour nous faire avancer. Est-ce qu'on va vers l'extinction des terrains après le décès du propriétaire et qu'on préempte par l'intermédiaire du Conservatoire du Littoral ou de la préfecture à la valeur naturelle du terrain, pas à la valeur spéculative, en faisant un effort en offrant 2 ou 3 euros du m² au lieu des 0,15 qu'ils valent ? Est-ce qu'aujourd'hui l'habitation légère de loisirs sur un terrain paysager structuré qui ressemble à une cabane ostréicole ou autre, comme ça existe en Vendée ou Bretagne, pourrait être quelque chose d'acceptable sur des zones identifiées ? Tout ça relève d'un enjeu environnemental majeur, et il faudrait que l'Etat permette aux collectivités d'avoir un fond spécifique et un argumentaire législatif permettant le relais entre la propriété actuelle d'une personne qui ne respecte pas la loi et qui l'occupe et l'Etat qui récupère ce bien pour en faire une remise en état de l'espace naturel. Ce qui permettrait aux propriétaires d'avoir une compensation morale et financière. Et surtout que le bien ne puisse plus être transmissible* » suggère Christophe Sueur.

Difficile donc de savoir ce qu'il adviendra dans les prochains mois ou prochaines années de ce pan du tourisme oléronais qui n'a probablement pas fini de faire parler de lui. A n'en pas douter, l'application du prochain PPR sera de ce point de vue là très instructif.

▸▸ *Antoine Violette*

PONTAILLAC - ROYAN

Le casino change de look

Le casino Barrière de Pontaillac sort d'un important chantier. Neuf mois de travaux qui ont métamorphosé tout l'intérieur de l'établissement. Le jeu en valait la chandelle car le restaurant a doublé sa fréquentation cet été.

© N.D-P

Avec le nouveau restaurant, le but est d'attirer une clientèle plus variée.

© Micromédia

« La Restauration » a accueilli la clientèle chic des Bains de mer à la Belle époque.

Hervé Le Cam ne se lasse pas de faire visiter le casino 2.0. Passant du salon Diane, outil polyvalent permettant d'accueillir thés dansants, séminaires ou réception au restaurant ou à la salle des jeux. Les travaux qui ont commencé le 1er janvier n'étaient pas du luxe. « *Les derniers dataient de 2001, explique le directeur. C'était un peu vieillot et démodé. Notre volonté était de revoir tous les espaces de façon à coller aux nouvelles habitudes de la clientèle.* » Une façon également d'élargir tout simplement la clientèle car il n'est plus besoin désormais de dégainer sa carte d'identité pour aller au restaurant ou sur la terrasse. L'avantage est clair : les familles et les mineurs peuvent y accéder. Le résultat s'est fait sentir dès cet été où l'espace bar/restauration a doublé sa fréquentation. « *On pense désormais à nous en tant que restaurant* », constate Hervé Le Cam qui n'est pas dupe que l'effet curiosité a joué pour beaucoup.

Une chute de 30 % en huit ans

En France, tous les casinos qui ont dans l'obligation de proposer un espace restauration et des animations en plus des jeux ont vu leur chiffre d'affaires chuter de plus de 30% en huit ans. « *Comme tout le monde, nous subissons la crise économique mais également le boom des jeux en ligne qui nous font une forte concurrence, explique le directeur du casino royannais. Si vous ajoutez à cela la loi anti-tabac de 2008 et l'obligation de vérification d'identité de 2006, nous avons perdu beaucoup de clientèle. Comme toutes les entreprises, nous devons trouver des parades.* »

C'est ainsi que le choix a été fait de réorganiser les espaces mais également de varier les plaisirs. Un immense bar sépare le restaurant de la salle des machines à sous de façon à ce que l'ambiance casino et son adrénaline fassent partie du décor. « *Côté nouveauté, nous avons également un café des sports avec un écran de 4 mètres de diagonale. Nous retransmettons tous les évènements sportifs, reprend Hervé Le Cam. Nous avons également eu l'idée d'ouvrir un espace jeu aux fumeurs en terrasse. Le but était de surprendre la clientèle en retrouvant les codes un peu anciens de la cigarette associée au jeu.* »

Du côté des jeux justement, la nouveauté arrivera à la fin de l'année. Un Black-Jack électronique, pour attirer les jeunes joueurs, trouvera sa place au milieu de la roulette anglaise, la boule, les tables de poker et les 175 machines à sous. « *L'objectif est de tirer ce casino vers le haut, conclut Hervé Le Cam. En termes de chiffre d'affaire dû aux jeux, nous arrivons à la 40e place en France.* »

Nathalie Daury-Pain

La saga des casinos à Pontaillac

La présence d'un espace de jeux à Pontaillac remonte à 1880. En 1904, est inauguré « La Restauration », un nouvel établissement construit sur pilotis avec de larges baies et une terrasse donnant sur la mer. C'est en 1931, alors que Pontaillac est devenu un quartier chic qu'ouvre Le Sporting. Le bâtiment sera le seul casino de Royan à échapper aux bombardements de 1945. Il est la propriété du groupe Barrière depuis 1986.

MÉTIERS

Mini-stage découverte : « *apéritif à volonté* » avant la vie professionnelle.

Les stages professionnels en entreprise, tout le monde sait ce que c'est. Moins connu, mais gagnant à l'être, le mini-stage découverte. Issu de la loi Cherpion du 28 juillet 2012, il permet, hors cadre scolaire, de tester des métiers, sans restriction. Facile et rapide à mettre en place, d'une durée courte, avec le droit d'en pratiquer autant qu'on veut. Petit mais magnanime, le mini stage !

Que faire plus tard ? Boulanger ? Dentiste ? Artisan verrier ? Expert-comptable ? Cascadeur ? Programmeur ? La liste est longue et le choix d'autant plus difficile quand on ne possède aucune réalité tangible sur le métier. Promu (entre autres CCI) par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle, le mini-stage découverte s'adresse aux collégiens de 3e et de 4e, ainsi qu'à tous les lycéens. On le pratique exclusivement pendant les vacances scolaires, pour une durée variant, au choix, de 1 à 5 jours maximum.

Plusieurs objectifs.

Se familiariser avec le monde du travail, s'immerger dans des professions diverses et variées, rencontrer un employeur, ou encore choisir une filière et concrétiser un projet, constituent les objectifs du mini-stage découverte. Mais ici, rien d'obligatoire. C'est le jeune qui choisit, à volonté, les entreprises, associations, professionnels privés ou établissements publiques au sein desquels il voudra se tester.

Un processus simplifié.

L'intéressé peut s'adresser à son réseau personnel pour l'aider à trouver une entreprise (parents, amis, voisins, parents d'amis, professeur, etc). S'il est un peu perdu à cette étape, savoir que la CCI La Rochelle met à disposition des conseillers qui peuvent l'aider sur la méthode, et le renseigner sur le sujet en général. Il suffira de prendre au préalable un rendez-vous auprès du point A orientation-apprentissage de la CCI. Une fois le stage choisi, un minimum de démarches : un questionnaire à remplir et à faire signer en trois exemplaires (par les parents, l'employeur et la CCI), puis à retourner à la CCI accompagné d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.

Une durée courte, pour un nombre illimité.

La durée du mini-stage peut varier de un à cinq jours maximum. En revanche, le nombre des mini-stages auxquels peuvent s'inscrire les adolescents est illimité ! L'idée étant, justement, de leur permettre de « goûter » à tout avant de décider vers quoi ils s'engageront plus tard. Une initiative intelligente, qui pourra, on l'espère et c'est l'un des buts, permettre d'éviter l'écueil d'une voie mal choisie. Les vacances de Noël approchent … pensez-y !

Sylvie-Carole Sauvion

Chambre de Commerce et d'Industrie
Service d'Apprentissage – Point A
21 chemin du prieuré
17000 La Rochelle Cedex 1
Contact :
Marylise Daneau 05 46 00 54 24

MANIFESTATION - PAYS ROYANNAIS

Une journée dédiée à l'entreprenariat

La neuvième édition de la Journée de l'entrepreneur, organisée par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, aura lieu mardi 28 novembre, de 13 heures à 18 heures, à la Salicorne de Saujon*.

Cette manifestation donne l'opportunité aux porteurs de projet de rencontrer, dans un lieu unique, tous les partenaires de l'entreprise et de l'emploi pour se faire accompagner, financer son projet, s'installer sur le territoire ou rencontrer des entrepreneurs.

Ces partenaires partagent tous un objectif commun : guider et soutenir au plus près de leurs besoins les porteurs de projets, les étudiants entrepreneurs, les jeunes créateurs, les visiteurs en reconversion professionnelle, les repreneurs et cédants d'entreprise, les dirigeants confirmés et ceux en devenir.

Espaces thématiques et conférence

Tout au long de l'après-midi, quatre espaces thématiques réunissant 35 exposants seront ainsi dédiés au parcours de l'entrepreneur, du montage de projet à la concrétisation :

- accompagnement à la conception et au montage du projet entrepreneurial : modèle économique, étude de marché, «business plan», aspects juridiques, réglementaires, assurances, etc.
- « business model » et financement : prêt bancaire, prêt d'honneur, micro-crédit, crowdfunding, capital-risque...
- emploi, social / RH : modes de portage, ressources humaines, régime social, etc.
- clubs et réseaux : clubs et associations d'entreprises, réseaux d'entrepreneurs... tout pour « réseauter » !

De 14h30 à 16 heures, une table ronde est organisée avec trois chefs d'entreprise sur « la fidélisation : comment doper son chiffre d'affaires ? » :

- fidéliser par sa marque et l'identité de son entreprise : quels visuels, quels mots choisir ? Quels canaux utiliser ? Comment se positionner par rapport à la concurrence ? Reprendre une entreprise… et son image ?
- fidéliser ses ressources humaines : quelques outils pour recruter, pour responsabiliser… et pour motiver ?
- fidéliser ses clients : quels programmes pour quels clients ? Quels leviers ? Quels retours sur investissement ?

▸▸ NV

*Entrée gratuite, Salle de la Salicorne 2 route de l'Ilatte 17600 Saujon
Contacts
Sophie Bétizeau, Sébastien Lamy et Xavier Pasteau
Service développement économique de la CARA : 05 46 39 64 42
developpement.economique@agglo-royan.fr

ECONOMIE

Carton plein pour la carte multi-commerces « Oléron Cœurs de Villages ».

Lancée en avril, la carte regroupe actuellement une trentaine de commerçants de l'île d'Oléron. Après six mois d'expérimentation, plus de 1500 clients ont adhéré à l'outil. Un modèle d'intelligence commerciale mise au profit du consommateur.

Le sourire était de mise le 19 octobre à la maison des entreprises de Saint-Georges d'Oléron lors de la réunion des commerçants affiliés à la carte multi-commerces. Initiée par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, dans le cadre des actions conduites pour renforcer l'attractivité commerciale des centres-bourgs, elle est exemplaire à plus d'un titre.

Des commerçants et artisans se sont fédérés autour de ce projet, non pas à l'échelle d'une commune, mais sur l'ensemble du territoire. En créant l'Association Oléron, Cœurs de Villages, en mettant en place un site vitrine collectif sur internet, et en développant un partenariat avec l'Intermarché de Dolus d'Oléron, les consommateurs ont d'emblée adhéré à la proposition. Chaque achat dans un des commerces affiliés génère des points immédiatement « consommables » chez les autres partenaires, exception faite d'Intermarché qui crédite exclusivement la carte avec les achats opérés dans son magasin, se contentant du retour de notoriété qui lui amène de nouveaux clients. Un atout majeur pour la carte.

Depuis sa création, 7538 transactions ont été opérés par 1532 clients pour 316 977 euros de chiffre d'affaires dont la moitié réalisée dans la grande surface. « *Tous les gens viennent dans la grande distribution, même ceux qui la critiquent. Ce partenariat est un bel outil de communication. C'est gratifiant pour nous parce que nous avons constaté que nous gagnons des clients grâce à ça, tout en promouvant les petits commerces. Nous faisons la moitié du score, nous sommes donc un généreux donateur* » a souligné Laurent Soucaze, directeur d'Intermarché, présent à la réunion.

© Antoine Violette

Adhérents et élus lors de la réunion.

Une offre plus complète

Petit bémol toutefois, la période estivale n'a pas permis aux commerçants de promouvoir la carte auprès de leurs clients, l'affluence est telle à cette époque qu'ils ne pouvaient consacrer les dix minutes nécessaires à chacun pour la présenter, ceci expliquant le peu d'adhésions engrangées en juillet et août. Un retard qui devrait être vite rattrapé avec l'arrivée de nouveaux partenaires, et non des moindres, pour la faire connaître aussi bien aux commerçants qu'aux consommateurs.

« *Nous sommes à six mois. C'est le genre d'opération qui demande des cures de rappel. La CdC va adhérer à la carte, comme l'office de tourisme intercommunal, parce qu'on commercialise des places de musées, de sites, de visites et des produits locaux. Le musée d'Oléron c'est 15 000 visiteurs par an. Ca peut être un moteur pour les consommateurs* » a annoncé de son côté Pascal Massicot, président de la CDC-IO. « *Tout ce qui peut faire vivre Oléron et le petit commerce en ajoutant de la qualité d'accueil pour les visiteurs ne peut être que bénéfique. Notre rôle est de faire la promotion de cette carte à travers notre magazine Aunis Eco auprès des commerçants de l'ile et sur le département pour exporter le concept sur d'autres territoires* » a affirmé quant à elle Murielle Robin, conseillère entreprise à la CCI de La Rochelle. « *Aujourd'hui, ça fonctionne très bien. La carte va être complétée dans son offre et ça va donner envie à des commerçants de nous rejoindre. Si on complète avec La CdC, l'office de tourisme, le cinéma, les manifestations sportives et culturelles qui permettent aux gens d'avoir des avantages, nous aurons plus d'adhérents qui augmenteront la diffusion de cette carte auprès des consommateurs. La seule difficulté qu'on peut avoir, vu qu'on est répartis sur toute l'île d'Oléron, c'est que nous n'avons pas encore atteint le seuil qui nous permettrait d'avoir une vraie visibilité. Si on était rassemblés sur un territoire géographique plus dense, ça serait plus facile. On a décidé de travailler sur l'île d'Oléron, c'est une difficulté, mais aussi une chance* » a expliqué Stéphane Rocton, président de l'association Oléron Cœurs de Villages, qui espère atteindre le chiffre de 40 commerçants adhérents pour le 1er anniversaire de la carte.

▸▸ Antoine Violette

Contacts :
Stéphan Rocton : 06 24 31 03 10
ou Frédéric Andrieu : 06 75 88 14 54
Oleron cœurs de village

ENTREPRISE - DOLUS-D'OLÉRON

Désormais enrichi d'une aéro-hydrogommeuse, Alupli devient Métacréa.

Il fallait être matinal ce 12 octobre dernier pour assister à l'évènement, mais le jeu en valait la chandelle. Dans les locaux d'Alupli, au sein de l'Actipôle La Jarrie à Dolus d'Oléron, soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous fixé par Monsieur David Dos Santos, maître des lieux. Dans une petite entreprise, l'arrivée d'un nouvel outil peut parfois entraîner de sérieuses perspectives. Pour le mieux !

Parmi les invités, Messieurs Pascal Massicot, président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, et maire de Saint-Trojan-les-Bains, ainsi que Grégory Gendre, Vice président de la CdC et maire de Dolus d'Oléron. Mais la vedette, c'était une aéro-hydrogommeuse haute performance …

Aéro-hydrogommeuse, vous avez dit …?

Oui oui, j'ai dit aéro-hydrogommeuse… Mais prenons les choses par le début. En 2002, David Dos Santos crée Alupli, une entreprise qui s'occupe de cisailler, plier et souder métaux et aluminiums. Finalité simple autant qu'étendue : portails, garde-corps, grilles, châssis de verrière etc… En fait tous types de structures métalliques. Une activité de création, mais pas seulement. En effet, nombreux sont désormais les clients qui s'adressent à l'entreprise pour rénover, par exemple, un portail ancien. Pour éviter la rouille et le faire durer dans le temps, avant de repeindre, on galvanise. Or, cette opération nécessite au préalable un nettoyage complet du métal. Ce qui, jusqu'à présent, imposait à Alupli une sous-traitance à La Rochelle, donc un coût, du temps et du transport supplémentaire. Ce qui veut dire aussi du CO_2… Bref, une étape ni économique, ni écologique.

© Sylvie-Carole Sauvion

L'aéro-hydrogommeuse mise en scène par Alupli devenu Métacréa

Et c'est là que l'aéro-hydrogommeuse entre en scène…

Soutenu par la région Nouvelle Aquitaine, David Dos Santos a donc récemment investi dans l'acquisition de cette machine de haute performance. Elle possède en effet la propriété de pouvoir sabler toutes sortes de matériaux, et ceci avec une inégalable précision. « *On pourrait même décaper un paquet de cigarettes* » s'amuse à préciser David Dos Santos. Ceci non seulement grâce à une vaste étendue de réglages possibles, mais également un grand choix de types de garnette, ce matériau à base de terre qui, projeté avec force sur l'objet à traiter, va en permettre le sablage.

Au revoir Alupli, bonjour Métacréa !

Désormais enrichi de ce nouvel outil, Alupli devient Métacréa. L'entreprise, non seulement pourra nettoyer sur place tous les métaux à rénover, mais également diversifier l'activité de décapage sur tous les autres types de matériaux, allant du bois au PVC en passant par le cuir… (et les paquets de cigarettes ?). Une activité qui s'adresse à tous publics, particuliers et entreprises. Son développement pourra également générer de la création d'emploi. David Dos Santos pense, par exemple, à la Ressourcerie, située juste à côté, et dont les meubles nécessitent souvent un décapage avant nouveau traitement. Une possibilité parmi tant d'autres. A bon entendeur… !

▸▸ *Sylvie-Carole Sauvion*

EMPLOI - MARENNES - LA TREMBLADE

Forum de l'emploi ostréicole 2017 : de nombreux postes à pourvoir.

Les 24 et 25 octobre derniers s'est tenu à Marennes et à La Tremblade le forum de l'emploi ostréicole. Une manifestation qui n'avait pas eu lieu depuis 2012, et dont l'organisation a été prise en main cette année par le Comité Régional de la Conchyliculture de Poitou-Charentes. Sur place, une trentaine de professionnels en demande aux vues de la préparation de l'hiver avec, notamment, le pic de la saison des fêtes.

Le forum avait été préparé avec soin et investissement. La communication n'avait pas été laissée pour compte, bien au contraire. Une large couverture presse, et trois mille convocations relayées par pôle-emploi. Le Comité n'avait pas non plus lésiné sur les moyens, avec un partenariat très étendu puisqu'incluant la Mission locale, le Groupement d'Employeurs Marennes-Oléron, le Comité de Bassin d'Emploi ainsi que la Maison des Initiatives et des Services. Tout était donc en place pour mettre en relation l'offre et la demande.

Un appel mal entendu ?

Et pourtant il semblerait que l'appel soit resté sans réponse, ou si peu, avec seulement un cinquième des besoins couverts au lendemain du forum. Ce qui laissait un goût amer aux professionnels. Selon Romain Peyraud, du Comité Régional de la Conchyliculture Poitou-Charentes. « *Sur trois mille convocations de Pôle Emploi, deux cents personnes seulement se sont présentées. Pourtant la demande et les besoins sont là !* » Indéniablement. Il faut dire que le domaine est en développement, et pour cause. En restauration comme chez les particuliers, l'huître a le vent en poupe, et c'est tant mieux.

© aimablement prêtée par le CRC

Ouvrier ostréicole

Des postes à pourvoir dès à présent.

A l'heure où nous publions, il reste donc environ 800 postes d'ouvriers/ouvrières ostréicoles à pourvoir sur le territoire de Marennes-Oléron entre novembre et décembre, voire plus selon les besoins. Les personnes qui souhaiteraient candidater ont plusieurs pistes : se rendre sur le site qui avait été ouvert pour le forum, (et qui devrait être prolongé pour permettre le maintien de l'affichage des annonces), aller à la rencontre des professionnels directement sur le terrain, ou encore se retourner vers leur agence pôle emploi, qui, de toutes façons, et plus que jamais, continuera de mettre les offres en ligne.

▸▸ *Sylvie-Carole Sauvion*

https://forumemploiostreicole.jimdo.com

DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Ces prestataires se plient en quatre pour vous permettre de bien vivre, vous aider à bien vieillir et à rester le plus longtemps possible à votre domicile. Soucieux de la qualité des produits et services qu'ils vous proposent, à votre écoute, leur profession est régie par une déontologie et des contraintes réglementaires très surveillées. RMØ à la Hune vous présente une sélection de professionnels officiant sur notre territoire, sachant que plus du tiers de la population est âgée de plus de 60 ans.

Votre salle de sport fête Noël !

Noël arrive à grand pas sur Oléron et il est temps de penser aux cadeaux. La salle de sport de Dolus, Fitness Forme Oléron, va vous donner l'occasion de vous faire plaisir autant qu'à vos proches grâce à l'opération « 25€ offerts ».

Rappelons que le club est ouvert toute l'année (même les jours fériés, même les week-ends !) de 6h du matin à 23h. Ainsi donc, afin de préparer les frimas de l'hiver, les repas de Noël et les cadeaux par milliers, un passage pour essayer gratuitement le club s'impose pour mettre toutes les chances de votre côté.

Vous pourrez tester et faire tester à vos proches les trois salles d'entraînement (une salle avec 20 machines cardio/muscu, une salle avec 21 vélos RPM, une grande salle de 140m² de cours collectifs) et vous ou leur offrir la possibilité de bénéficier d'un suivi personnalisé, d'un suivi minceur par des coachs sympas et diplômés.

Du 20/11 au 31/12, si vous vous inscrivez vous gagnerez 25€ de réduction. Et si ce n'est pas pour vous, pensez à offrir un abonnement à un proche pour Noël !

- Epilation
- Epilation orientale
- Maquillage Artdéco
- Manucure
- Soins Guinot & Yonka
- LPG®
- Soins du corps

05 46 47 55 26

99, avenue de Bel Air
17310 St Pierre d'Oléron

Nouveautés et promotions à l'institut Zabou Esthétique

Depuis près de dix ans, à Saint-Pierre d'Oléron, Zabou Esthétique vous accueille dans son monde de beauté, de détente et de bien-être.

L'Institut vous propose une large palette de prestations : soins du visage et du corps, épilations, french manucure, maquillage…

L'équipe d'esthéticiennes travaille avec les produits des marques Guinot, Yonka et Artdéco et utilise des équipements performants et de qualité tels LPG corps ou visage.

En cette fin d'année, profitez de la promotion faite sur Hydradermie ou Hydradermie Âge Logic (anti-âge) : pour un soin du visage de 60 mn, un chèque de 8 € vous est offert !

A tout âge, les femmes sont préoccupées par la beauté et la jeunesse de leur peau. Véritable alternative à la médecine esthétique, l'Hydradermie stimule l'énergie cellulaire, pour une peau spectaculairement rajeunie et embellie.

Côté soins du corps, Zabou Esthétique vous propose le soin Secret d'Asie au lotus, avec modelage à la bougie, d'une durée de 75 mn, au prix de 95 € avec une huile de douche offerte. Ou encore le soin Secret escale égyptienne, à l'huile de massage au jasmin, ultra relaxant, qui vous procurera un bien-être de la pointe des pieds jusqu'au cuir chevelu, d'une durée de 60 mn, au prix de 85 €.

A l'approche des fêtes de Noël, pensez à offrir une carte cadeau de maquillage Artdéco. Cette marque judicieusement choisie propose une importante variété de produits de maquillage pour vous aider à créer un look parfait ainsi qu'un fascinant éventail de couleurs, du classique aux dernières tendances.

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à midi.

Assur&Co Solutions
Sammy DALIBARD

Réception et visite à domicile et lieux de travail : **sur rendez-vous**. Une réelle proximité avec un cabinet sur la commune d'ARVERT, déplacement à domicile - lieux de travail, Ligne direct mobile : pas de plateforme, pas de serveur vocal.

Assurances de particuliers

- AUTOMOBILE
- HABITATION : Locataire / Propriétaire / Multirisque immeuble
- SANTE
- PREVOYANCE
- EPARGNE
- PROTECTION BAILLEUR
- GARANTIE DES LOYERS IMPAYES
- ASSURANCE DE PRÊTS
- DOMMAGES OUVRAGES…

Assurances Professionnels

- RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
- ASSURANCE DES LOCAUX COMMERCIAUX ET BUREAUX
- AUTOMOBILE
- DECENNALES
- SANTE COLLECTIVES
- PREVOYANCE
- RISQUES INFORMATIQUES…

Assur&Co Solutions
Sammy DALIBARD, Courtier en assurances
17 Bis, avenue de la presqu'île 17530 ARVERT
Tél. : 06 83 74 47 07 - sammy.dalibard@assurco-solutions.fr

SASU au capital social de 5000 € - SIRET 825 289 010 0019– RCS SAINTES 825 289 010 - APE 6622Z - N° d'inscription ORIAS : 17 001 291 – site web ORIAS : orias.fr - Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L530.1 et L530.2

Des offres d'assurances personnalisées selon votre âge et vos besoins

Courtier en assurances et crédits installé à Arvert, intervenant prioritairement dans un rayon de 40 kilomètres autour d'Arvert, Assur&Co Solutions est à l'écoute des besoins de chaque personne pour lui proposer le meilleur produit d'assurance, au meilleur prix, quelle que soit la compagnie d'assurance.

Le rôle du courtier en assurances et crédits est en effet d'être mandaté par son client pour lui trouver la meilleure solution d'assurances ou de crédits. Son indépendance est sa force, car vos besoins sont au centre de sa relation avec la personne.

Doté d'une solide expérience en banque et assurance, plaçant l'humain au cœur de sa démarche, Sammy Dalibard vous fait bénéficier de son expertise, avec une grande flexibilité horaire. Il vous accueille à son cabinet, sur rendez-vous, ou se déplace à votre domicile.

En matière de santé, prévoyance et épargne, Assur&Co Solutions peut vous proposer une Complémentaire santé, une Sur complémentaire santé, une Garantie Acci-dents de la vie mais aussi des assurances : Dépendance, Obsèques, Vie ou encore pour votre Immobilier et Patrimoine

Quel que soit votre âge, pour rester serein protégez vos proches et vous-même !

www.assurco-solutions.fr/

Assur&Co Solutions

Produisez une partie de votre énergie, grâce aux panneaux photovoltaïques

Depuis trente ans, Alain et Pascale Bouc et leur équipe de huit professionnels vous conseillent en matière de chauffage, pompes à chaleur, poêles à granulés, chaudières à pellets Froling, chauffage réversible, mais aussi dans les domaines du traitement de l'eau, de l'isolation, ou encore des panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Royal Elec équipe votre maison de tels panneaux photovoltaïques qui vous permettent de produire de l'énergie solaire. Cette électricité verte est transformée en courant alternatif qui vient alimenter les appareils électriques de la maison (chauffage, électroménager…). Le but est de réduire votre dépendance à un fournisseur d'électricité et de produire suffisamment pour couvrir une partie de vos besoins en énergie, nécessaires au bon fonctionnement de votre logement réduisant d'autant votre facture d'électricité.

Entreprise certifiée et spécialisée en chauffage et plomberie, Royal Elec garantit la qualité de vos installations. Soucieuse de la protection de la nature, Royal Elec contribue à réduire l'impact environnemental de chacun, par l'entretien, la réparation et l'installation de nouveaux systèmes de chauffage qui limitent la pollution.

Agréée pour vos avantages fiscaux, Royal Elec Conseil intervient sur toute la Charente-Maritime.

ROYAL ELEC
à votre service

ENTREPRISE CERTIFIÉE SPÉCIALISÉE EN CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ÉLECTRICITÉ - POMPE À CHALEUR - PLOMBERIE - SOLAIRE

> ROYAL ELEC vous conseille et garantit la **QUALITÉ** de vos installations.

> De la pompe à chaleur en passant par la climatisation, ROYAL ELEC trouvera **LA SOLUTION ADAPTÉE POUR VOTRE CHAUFFAGE** en pensant à votre confort en adéquation avec votre budget.

> ROYAL ELEC repense ou adapte l'aménagement pour les **PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.**

RGE QUALIBAT

Agréée pour vos avantages fiscaux (crédits d'impôts, éco-prêt à taux zéro, ...)

05 46 94 40 75
www.royal-elec.fr

BRASSERIE DU PORT
LE BORDEAUX

09 81 10 59 69

12 Av. du Général Leclerc 17560 Bourcefranc le Chapus

Fermé le dimanche

La Brasserie du Port - Le Bordeaux relooké façon « diners »

Michaël Guibert a repensé et réalisé toute la déco de ce café-brasserie situé sur le port de Bourcefranc-le-Chapus : un nouveau bar, un carrelage à damiers, des tables inox et chaises dans le style déco américaine des années 60, des couleurs dominantes gris, noir & blanc et rouge, sans oublier les terrasses extérieures rafraîchies... Le tout est accueillant et convivial, la vue sur le port et la mer, imprenable.

Les clients témoignent sur Facebook ou encore Trip Advisor de l'accueil « chaleureux, rempli de petites attentions agréables, du service impeccable, de la qualité des produits et du régal d'une cuisine maison, simple et savoureuse ».

Les petits plats du Chef - affichés sur la page Facebook du lieu chaque matin - sont à la hauteur de leurs promesses : curry d'agneau à l'indienne, osso-buco de veau à la milanaise, lasagnes au saumon… il n'est jamais à court d'idées culinaires !

Les frites maison croustillantes et au bon goût de pomme de terre, le burger maison parfaitement assaisonné, le fish and chips excellent, l'entrecôte tartare, les brochettes gambas - profitez-en c'est la saison ! - sans oublier les salades repas, chacun apprécie une cuisine personnalisée...

Même les choux des profiteroles sont frais et faits maison.

Une adresse appréciée localement et bien au-delà, qui vaut le détour !

Ouvert tous les jours, sauf le dimanche. Service à midi uniquement, de septembre à juin.

la brasserie du port le bordeaux

Agresse propose aux personnes âgées une prestation de téléassistance

Située à Dolus d'Oléron, *Agresse* est spécialisée dans l'installation de systèmes d'alarme, de téléassistance et de vidéosurveillance.

La Téléassistance pour personnes âgées consiste à connecter un transmetteur sur la ligne téléphonique de l'utilisateur afin de lui permettre de déclencher des appels d'assistance à partir d'un petit émetteur radio.

Agresse propose ainsi la location d'un boîtier émetteur, pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, ainsi qu'une intervention 24h sur 24. La personne en détresse appuie sur un bouton d'appel. Aussitôt, la société Agresse appelle les contacts ou prend le relais en intervenant sur place.

L'abonnement à cette prestation qui comprend la location du boîtier, se fait sans durée minimale ni préavis de résiliation, et peut être pris en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'autonomie.

Optimisez votre communication toute l'année et en saison !

Résidents permanents, résidents secondaires, vacanciers francophones et anglophones

Holidays/Vacances in Charente-Maritime

RMØ à la Hune

Oléron Magazine

Numéros Utiles Oléron

Anne Brachet
annebrachet@rheamarketing.fr - 06 14 29 46 59

Nathalie Vauchez
rhea@rheamarketing.fr - 06 71 42 87 88

CONTACT RÉDACTION : Rhéa Marketing - **rhea@rheamarketing.fr – Tél : 05 46 00 09 19**

Restaurant L'Orchidée
Cuisine Traditionnelle

09 93 21 88 88
26 Grande Rue • DOLUS D'OLÉRON
www.restaurant-lorchidee-oleron.fr

L'Orchidée, une cuisine faite maison, sur place ou à emporter

Au centre de Dolus d'Oléron, L'Orchidée propose des entrées, plats, desserts entièrement faits maison. Cédric Donato, le maître et Chef du restaurant, ne cuisine que ce qu'il aime, et utilise dès que c'est possible les légumes et fruits de son potager, situé tout près. En ce moment, les pommes de terre sont issues de sa production !

Le plat du jour est toujours inventif et finement préparé, tels ce filet de daurade au parmesan, les gambas flambées en persillade ou encore la souris d'agneau au miel et romarin… Il en va de même des entrées inscrites à la carte dont la simple évocation nous fait saliver : croustillant de brebis en salades, ravioles de langoustines, cassolette d'escargots forestière… On vient aussi de loin pour le burger du Chef aux truffes, la formule burger camembert…

Quant aux desserts : on se damnerait pour la tarte tatin élue meilleure tarte tatin d'Oléron par le guide du Petit Futé 2017 ou pour le fondant au chocolat au cœur framboise !

Ce petit restau de 26 couverts, à l'ambiance chaleureuse, où règnent joie et bonne humeur, est souvent pris d'assaut à midi. La cuisine y est faite à la demande et on vous y accueille comme à la maison !

L'Orchidée est a priori le seul restaurant sur Oléron à proposer via son site internet des plats à emporter. C'est simple, vous commandez et payez sur Internet, vous bénéficiez d'une remise de – 5 %, et vous venez chercher votre plat prêt à déguster. Les commandes peuvent aussi se faire par téléphone, bien sûr. Nombreux sont les seniors, personnes actives… à venir chercher leur petit plat une ou plusieurs fois dans la semaine !

Un + : L'Orchidée adhère à la carte de fidélité Oléron Cœurs de Villages

Fermé le dimanche soir et le lundi. Ouvert uniquement sur réservation le soir. Congés annuels du 17 au 27 novembre.

Générale d'Optique à Marennes vous propose une large sélection de lentilles et vous conseille

Lentilles de contact journalières, bimensuelles, annuelles, souples ou rigides, pour myopes, hypermétropes ou presbytes ? Générale d'Optique propose une large sélection de lentilles et de produits d'entretien des meilleurs laboratoires.
Quelle que soit votre correction, vous profitez de la liberté et du confort des lentilles, au meilleur prix !
Complémentaires aux lunettes de vue et quasiment invisibles, les lentilles de contact offrent un intérêt esthétique évident, mais également un champ de vision optimal et une meilleure évaluation des distances. Elles sont particulièrement recommandées pour un mode de vie très actif, ou très sportif. Pas de risque de casse ou de perte. Plus de difficultés non plus pour porter un casque ou un masque de ski, ou pour affronter la pluie ou la neige.
Vous appréhendez de porter des lentilles de contact ? Rien de plus normal la première fois. Votre spécialiste opticien saura vous conseiller et vous guider dans leur manipulation. Dès que vous saurez les poser, cela ne vous prendra que quelques secondes. Plus de cent millions de personnes dans le monde portent chaque jour des lentilles de contact, qui leur offrent un sentiment de liberté et d'assurance inégalé.

Vous aussi, vous souhaitez porter des lentilles de contact ? Venez prendre conseil auprès des professionnels de Générale Optique, à Marennes.

Générale d'Optique
21 rue du Docteur Roux
17320 Marennes
Tél : 05 46 36 17 17

Une conférence sur les maux du dos, pour mieux comprendre et moins subir

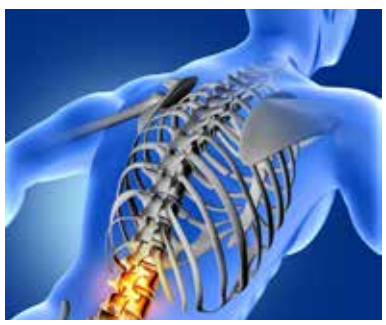

Dans le cadre des rendez-vous hebdomadaires de l'Université du Temps Libre, l'ostéopathe dolusien Thomas Schmit tiendra, le 27 novembre prochain à L'Eldorado de Saint-Pierre d'Oléron, une conférence sur le dos et ses maux. Gageons que le sujet devrait en intéresser plus d'un, puisqu'il s'agit d'un mal dont souffre quatre-vingt pour cent de la population.

« *L'idée générale de cette conférence est de proposer au public une explication la plus claire possible des différents paramètres en cause dans l'apparition des douleurs de dos* ».

Une approche globaliste

« *Mon but est d'interpeller la population sur les causes majeures du mal de dos, sur l'idée que certaines grosses erreurs peuvent être évitées,* précise Thomas Schmit. *Nous sommes les acteurs majeurs de notre santé.*

En très bref résumé, il s'agit de considérer le corps dans sa totalité, ainsi que dans les interactions qu'il a avec son environnement. Et ainsi comprendre les conséquences que cela peut engendrer en termes de douleurs ou symptômes. Et en quoi l'ostéopathie constitue une méthode de soin efficace. La conférence sera suivie d'un débat questions-réponses, lui-même ponctué par le pot de l'amitié.

Sylvie-Carole Sauvion

Des Mots sur les Maux - Mal de dos, comprendre. Lundi 27 novembre 15h à L'Eldorado, 5 rue de la République, Saint-Pierre d'Oléron. Abonnés UTL gratuit, Adhérents 6€, Non-Adhérents 8€, 1/2 tarif pour les demandeurs d'emploi.

Cycle Elec : fin du Bonus Vélo et grandes nouveautés dans le domaine de l'électrique en 2018

Les modèles 2018 dans le domaine du Vélo à Assistance Electrique (VAE) arrivent avec leur lot d'innovations technologiques. Mais avant cela, si ce n'est déjà fait, dépêchez-vous d'acquérir votre VAE avant la fin janvier, pour bénéficier encore du Bonus Vélo !

Attention plus que quelques jours pour bénéficier du Bonus Vélo de l'Etat – 200 €

Les vélos à assistance électriques non livrés et facturés au 31 janvier 2018 ne pourront bénéficier de la prime de l'Etat. Attention certains modèles sont d'ores et déjà indisponibles avant mars 2018, voire plus tard.

Au vu de cette pénurie à l'échelle mondiale, Cycle Elec tire son épingle du jeu en vous proposant encore plus de 120 vélos électriques neufs en stock, éligibles à la prime. Certains modèles en déstockage vous permettront de cumuler une remise allant jusqu'à 300 € au bonus vélo de 200 €.

Innovation, qualité, esthétique

Les grandes marques telles Kalkhoff, Focus, Gazelle accroissent leur avance dans un domaine où es produits allemands et hollandais sont déjà leaders.

Outre la qualité générale et le confort, en 2018 l'esthétique s'améliore encore grâce à l'intégration des batteries de grande capacité dans le cadre, permettant jusqu'à plus de 200 km d'autonomie. Dès les modèles de milieu de gamme vous pouvez en bénéficier, tout comme du GPS.

Les moteurs sont aussi de plus en plus performants, permettant désormais d'affronter les plus fortes pentes ou le vent sans effort.

Côté poids des vélos, c'était le défi des constructeurs de réaliser des vélos électriques légers : pari réussi avec le VTT Focus Raven Square électrique qui ne pèse que 13 kg, grâce à son cadre carbone !

D'autres facettes du déplacement électrique utilitaire sont intéressantes, avec l'arrivée de triporteurs ou encore la recherche actuelle sur le déplacement à l'hydrogène.

Louez votre scooter électrique à partir de 1 € par jour.

Cycle Elec propose à titre expérimental la location de scooters électriques à partir de 1 € par jour en contrat de longue durée.

Nul doute, c'est à Cycle Elec que vous trouverez toutes les nouveautés, innovations et bonnes affaires !

Votre vélo électrique

-200 € BONUS VÉLO de l'État

C'EST BIENTÔT FINI !*

* Au 31 janvier 2018

Cycle Elec
7 route de Royan
17600 LE GUA
05 46 22 59 38

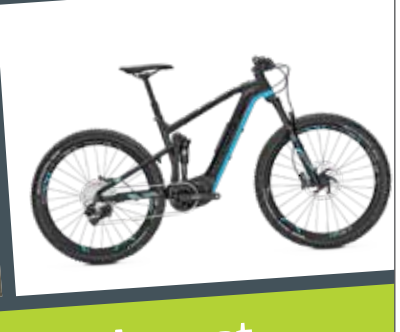

Venez vite à **CYCLE ELEC** profiter du **Bonus Vélo**, des **remises** et découvrir les **nouveautés** et toutes les **innovations technologiques**

Du mardi au samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18h30

www.cycle-elec.fr

MUSIQUE

Association 45Tour, 10 ans de partage musical

Des concerts qui prennent l'allure de rencontres avec les artistes*, des livres qui s'animent, des Ateliers Musicaux ou des Sono-conférences... L'association 45Tour propose aux médiathèques, centres culturels ou établissements scolaires des prestations clés en main originales, et au sein desquelles la musique cesse d'être un objet de consommation pour devenir sujet d'échanges et de partage.

Tété à la médiathèque de Saint-Georges d'Oléron et de Marennes en 2016, ou encore Mathieu Boogaerts à Saint-Pierre la même année, c'était 45Tour. Les cromosaures de l'espace, (livre-cd paru chez Actes Sud junior), présenté, pour l'occasion, en animation musicale par l'auteur à la médiathèque de Marennes en octobre dernier, encore 45Tour ! La petite association née de la volonté d'un homme il ya tout juste 10 ans cette année, (joyeux anniversaire), gravit lentement mais sûrement les marches de la renommée. Sans forcing. Juste par la spécificité et la qualité des prestations proposées. Ensuite, de médiathèques en centre culturels et établissements scolaires, le bouche à oreille fait le reste.

45Tour, des concerts « *comme à la maison* ».

A l'origine de l'association, Adrien Romedene. Alors qu'il travaillait pour l'Alliance française de Buenos Aires en Argentine, Adrien assiste à des rencontres qui sont régulièrement organisées au sein du centre culturel. L'aspect intimiste et la possibilité de discuter avec les musiciens après le concert lui donnent alors envie de développer l'idée. « *Je me suis retrouvé tout à fait dans cette bulle où c'est un petit peu comme si c'était à la maison, et je préférais ce rapport-là au concert classique.* » Dès son retour en France, il trouve un emploi dans l'espace musique d'une médiathèque en région parisienne. C'est là qu'il organisera la toute première rencontre musicale, avec Alexis HK. Le succès est instantané. Salle archi comble. Ce qui lui met la puce à l'oreille. Il existe donc une vraie demande pour ce type de formule ?!

45Tour et ... La Machine à Cailloux.

De là, Adrien travaille d'arrache pieds pour contacter les médiathèques de France afin de leur proposer ce nouveau type de prestation. Un mini concert de 45 minutes, suivi d'échanges, de discussions et partage avec l'artiste autour du processus de création, le rapport à la scène et de l'univers musical actuel en général. Ce (vaste) sujet donnera d'ailleurs naissance à une série de livres édités par La Machine à Cailloux, « *maison d'édition qui s'intéresse à la musique et au processus de création* ». Le premier en titre, « *Une lentille dans les cailloux* » est signé Bastien Lallemant et a pour origine … les questions que lui posait son enfant sur le métier de la chanson ! On y trouve également « Je ne sais pas » de Mathieu Boogaerts, « *Un bon chanteur mort* », de Dominique A, ou encore « *Sorties de route* » de Bertrand Belin. (https://machineacailloux.com).

Des artistes de plus en plus nombreux, pour des prestations diverses et variées.

Depuis 10 ans, de Tété aux Innocents en passant par Mesparow, Francoiz Breut, Albin de La Simone, JP Nataf ou encore Kent, pour ne citer que ces quelques-là, de nombreux artistes ont rejoint l'association dont les prestations, dorénavant, ne se limitent plus aux Rencontres musicales. Sont venus s'y joindre les Sono Conférences, un partage vivant des connaissances musicales, photographiques ou artistiques en général, ou encore les Ateliers Musicaux, destinés aux enfants comme aux adultes, avec toujours en toile de fond cette volonté de l'échange vivant, intimiste, ludique et personnalisé. Au final et en résumé, 45Tour ré-humanise cette partie de la culture pour la restituer à sa fonction d'origine : le partage.

Sylvie-Carole Sauvion

*Voir Mélissa Laveaux à la Médiathèque de Saint-Pierre d'Oléron le 24 novembre

www.45tour.fr

Rencontre musicale avec Mélissa Laveaux à la médiathèque de Saint-Pierre d'Oléron

En préambule à la sortie (prévue pour mars 2018) de son nouvel album *Radyo Siwèl*, Mélissa Laveaux effectue actuellement une tournée européenne. Dans ce cadre, elle se produira le 24 Novembre prochain dès 19h à la Médiathèque de Saint-Pierre d'Oléron, à l'occasion de l'une de ces Rencontres Musicales si spécifiques, mises en place par l'association 45Tour.

De parents haïtiens, Mélissa Laveaux est née à Montréal (Québec) en 1985, a grandi à Ottawa (Ontario), et vit désormais à Paris. A l'âge de 13 ans, elle reçoit de son père une guitare. Un présent qui va tracer la voie de son avenir. Une fois diplômée de l'université d'Ottawa, elle poursuit une quête musicale qui va la mener en France. En 2006, elle auto produit son premier album *Camphor & Copper*. L'année suivante, la voici lauréate de la Bourse Musicien offerte par la Fondation Lagardère (Paris). Suite à quoi albums et concerts s'enchaîneront dans une qualité croissante.

Une musique ouverte sur le monde.

Sa musique lui ressemble, avec des influences aux origines sensibles, généreuses et multiples, depuis le répertoire créole jusqu'à la variété française en passant par le jazz, la folk ou la soul. Sa voix suave et chaude nous chante aussi bien des titres en français, qu'en anglais et en créole. C'est d'ailleurs cette langue qui est favorisée dans *Radyo Siwèl*, un opus en forme de voyage en Haïti à travers ses chants, durant l'époque de l'occupation américaine. Revisitée par Mélissa avec des instruments d'aujourd'hui, cette musique transporte les accents de résistance d'un peuple aspirant à retrouver une liberté bien légitime. Lors de la rencontre musicale, Mélissa chantera durant 45 minutes, puis le public présent aura la possibilité de rencontrer l'artiste, afin de partager des impressions, poser des questions, et d'échanger autour du thème. C'est le principe des Rencontres Musicales. (Voir à ce sujet 45 Tour, *le tourneur associatif*).

© aimablement prêtée par l'association 45Tour

Mélissa Laveaux.

Sylvie-Carole Sauvion

EXPOSITION - MUSÉE DE ROYAN

La 28e édition du Salon d'automne sur la liberté

Comme tous les ans, depuis presque trois décennies, le Salon d'automne de Royan permet à des artistes amateurs d'exposer et d'être jugés par des professionnels. Il se tiendra du 10 novembre au 10 décembre au musée de Royan.

Le Salon existe depuis bien longtemps. Il était déjà là quand le service Culture de la Ville s'appelait encore Département animation. C'est d'ailleurs par le biais de l'Animation qu'il a été mis sur pied. « *Il n'y avait pas de thème à l'origine, c'était libre, se souvient Eliane Ciraud-Lanoue, adjointe à la Culture. C'est en 2008, avec l'élection de Didier Quentin que l'événement a évolué. Nous avons décidé de l'encadrer et d'imposer des thématiques plus spécifiques comme le métissage, l'identité-portrait, la peur, la rue, le rêve…* »

L'intention reste cependant la même depuis la genèse du projet : encourager la création artistique sous toutes ses formes et permettre un temps d'exposition. Les œuvres des participants sont également jugées par un jury de professionnels qui représentent toutes les sensibilités. Cette année, c'est l'illustrateur-graphiste Philippe Reyt qui en a pris la présidence. Les autres membres de cette édition 2017 sont Michelle Jamet, photographe anciennement primée, Valérie Nouailhetas, peintre et galeriste, Stéphane Souchon, photographe, Christophe Verger, peintre, Bruno Jarroir, galeriste et Thomas Cambois, professeur d'arts appliqués.

© Philippe Séguéla

Pour la deuxième année, la Ville a décidé d'exposer les artistes au Musée de Royan.

Au musée pour la deuxième année

C'est sur le thème de la liberté que les 55 participants venant de toute la région se sont exprimés. « *Le jury en a sélectionné 27, reprend Eliane Ciraud-Lanoue. Si à l'origine seule la peinture était de mise, au fil des ans toutes les formes d'arts visuels ont été autorisées. Cette année, il y a eu beaucoup de formes d'expressions différentes, il y avait une bonne dynamique et tout le monde a participé joyeusement. Je n'ai qu'un seul regret, il y a eu moins de jeunes que les années précédentes.* »

Si le Salon se tenait traditionnellement au Palais des congrès, pour la deuxième fois, c'est au Musée de Royan que les artistes seront exposés. « *L'ambiance est différente au musée, constate l'élue. C'est un lieu prestigieux où les œuvres sont bien mises en valeur. L'exposition est plus chaleureuse et les artistes s'y sentent valorisés.* »

Le vernissage aura lieu le 18 novembre en même temps que la remise des prix. C'est Jackie Groisard qui recevra le prix de la Ville de Royan et les 1000 € qui l'accompagnent. Le prix DS Souchon, la révélation jeune artiste et le prix du public viendront récompenser d'autres artistes. A noter qu'Annie Bruneteau, lauréate 2016, pourra exposer également cette année comme le veut le règlement.

© Philippe Séguéla

L'œuvre de Jackie Groisard a retenu l'attention du jury.

▸▸ *Nathalie Daury-Pain*

Salon d'automne
du 10 novembre au 10 décembre
au Musée de Royan,
31 avenue de Paris. 05 46 38 85 96.

SOCIAL

B-A-BA, une association pour retrouver les bases de notre humanité.

Créée en 2007 à Oléron, l'association B-A-BA cherche à développer des actions qui répondent aux besoins fondamentaux de l'être humain, par le biais d'activités artistiques et par la défense active des valeurs humaines. Elle intervient notamment dans un projet culturel en Palestine.

L'association n'a pas vraiment d'activités ciblées. Sophie Magnes, à l'origine de la création de B-A-BA, a donné le ton en menant des formations à la communication bienveillante et efficace adultes/enfants, au portage et au massage des bébés, mais aussi en enseignant la musique de façon à ce que cette pratique devienne quasiment une philosophie de vie.

Puis c'est au fil des rencontres que d'autres activités ont fait vivre l'association comme le Qi-Gong, des stages de percussion ou de peinture et depuis 3 ans, des ateliers théâtre avec Bruno Wacrenier. Autant de moyens pour aider à la réalisation de chacun dans un esprit de bienveillance, de respect de la nature et de l'Humain, et de qualité des relations.

D'autres actions, beaucoup plus ponctuelles, sont le fait d'opportunités ou de la volonté de certains adhérents comme l'animation des vitrines des magasins fermés pendant l'hiver pour participer activement à la vie de la commune de Saint-Pierre tout en faisant passer un message.

Ainsi, durant l'hiver 2015-2016, une exposition sur le thème « *Toi, Moi, Eux : Nous, une seule humanité* » proposait aux passants de réfléchir au regard qu'on porte sur les autres.

En 2016-2017, c'est le thème « *S'engager pour un autre monde* » qui a été choisi. Et c'est justement l'engagement personnel de quelques adhérents qui a conduit l'association à s'impliquer dans le soutien d'une association de la Bande de Gaza en Palestine, Nawa for Culture and Arts.

Un monastère en ruine restauré

Nawa for Culture and Arts œuvre depuis de nombreuses années auprès des enfants de Gaza, très perturbés par leurs conditions de vie dans un climat de guerre et de pauvreté extrême. Convaincue que la pratique d'activités artistiques, la participation à des spectacles, la lecture ou le jeu sont des moyens d'aider ces enfants à surmonter leurs traumatismes, elle a obtenu de pouvoir utiliser, à condition de le restaurer, un très ancien monastère en ruines et d'en faire un centre culturel et artistique. Pour soutenir financièrement le projet, B-A-BA a ainsi organisé en juin 2016, un évènement entièrement consacrée à la Palestine, en collaboration avec L'Eldorado pour la projection de *This is my land* de Tamara Erde, suivi d'un débat, et avec la mairie de Dolus pour une rencontre littéraire autour d'ouvrages sur la Palestine de Christiane Hessel, Kaddour Hadadi, dit HK, et Pascaline Magnes, la soirée s'achevant par un concert d'HK et les Saltimbanks.

© B-A BA

Le monastère en ruine.

Une aide qui a contribué à la réalisation du projet qui aujourd'hui est une réalité pour les enfants de Gaza. Pour autant, avec ses petits moyens, B-A-BA continue de récolter des fonds pour l'achat de livres, entre autres. Elle sera notamment au Marché de Noël de Saint Pierre d'Oléron les 15 et 16 décembre et vendra savons d'Alep, crêpes et pâtisseries orientales au bénéfice des enfants de Gaza.

▸▸ *Antoine Violette*

Contact : b.a.ba.asso17@gmail.com
Agnès ZULKE : 06 71 43 05 66

PROGRAMMATION CULTURELLE - SAINT-PIERRE D'OLÉRON

Une saison culturelle éclectique et joyeuse

La saison culturelle 2017/2018 de Saint-Pierre d'Oléron cultive la diversité et la qualité. Au programme humour, cirque, musiques variées et danse à des tarifs abordables.

© BeauTopper

Cie Eia In Tarsi

« *Nous nous sommes efforcés de présenter des spectacles variés en privilégiant la qualité et l'originalité en maintenant une tarification abordable au plus grand nombre* » a écrit dans la plaquette de présentation de la saison Pierrette Saint-Jean, conseillère municipale à la culture et à l'animation de Saint-Pierre d'Oléron. Et c'est Bernard Véteau, directeur du service culturel, qui est chargé de la mettre en œuvre. Pour ce, de nombreux partenariats sont noués depuis plusieurs années avec les associations qui co-organisent certains évènements, comme avec le local pour la soirée d'ouverture du festival Visions d'Afrique, le Hot Club Jazz Marennes Oléron, les festivals Musiques au Pays de Pierre Loti et Tangoléron, à travers un accueil technique, des subventions ou des partages de recettes.

Et il y a aussi la programmation directe conçue par Bernard Véteau qui a invité cette année Jean-Marc Chailloleau qu'on ne présente plus, Jérôme Rouger avec ce qu'il considère être son spectacle le plus abouti avec une scénographie millimétrée qui utilise beaucoup la vidéo, le carnaval avec un week-end clownesque avec Mr Mouche qui amènera de la fantaisie dans les rues de la ville, et un des plus beaux spectacles de la saison de la compagnie espagnole Eia qui mêle technique de cirque et danse avec une scénographie très originale où les éléments du décor sont utilisés pour les acrobaties.

« *La programmation est faite par visionnage ou en me déplaçant sur la région parisienne et en Nouvelle Aquitaine. C'est une programmation variée, tout public, aux tarifs de 5 à 20€* » explique Bernard Véteau qui programme également des rencontres musicales gratuites en liaison avec l'association 45Tour à la médiathèque, avec un petit concert et un échange avec les artistes. Cette année c'est Kent et Melissa Laveaux qui viendront faire part de leur parcours artistique et dévoileront les secrets de fabrication d'une chanson.

« *Nous conseillons de réserver pour tous ces spectacles car ils affichent souvent complets* », précise le directeur du service culturel, sûr de ses choix.

Les principaux évènements de la saison

Tous les spectacles ont lieu à la salle Pierre Bergé de l'Eldorado à 20h30.

18 novembre : Jean-Marc Chailloleau (humour et poésie) de 8 à 14€.
20 janvier : Jérôme Rouger (humour) de 8 à 14€.
23 mars : Monsieur Mouche (clown) à partir de 3 ans de 5 à 10€.
6 avril : In Tarsi Cie Ela (cirque) de 8 à 14€.
27 avril : Camaléon (Tango) de 8 à 14€.
Du 19 au 26 mai : Festival Musiques au Pays de Pierre Loti (classique et littérature). **Programme complet et tarifs sur www.festival-mppl.com.**

Programme complet, Informations et billetterie : service culturel (hall de l'Eldorado), 5 rue de la République
17310 Saint-Pierre d'Oléron. 05 46 36 32 77.
culture@saintpierreoleron.com.
www.saintpierreoléron.com.

Antoine Violette

MANIFESTATION - ARVERT

Salon du livre et découverte du Manga à Arvert

La municipalité d'Arvert et la bibliothèque organisent leur second salon du livre, le dimanche 3 décembre à la salle des Fêtes.

Ce salon de taille humaine, permettra aux visiteurs de se rapprocher et d'échanger avec des auteurs indépendants, des maisons d'édition régionales et des libraires professionnels. Le public pourra ainsi accéder à un choix d'ouvrages hétéroclite et varié.

Expositions et dédicaces

Les visiteurs pourront découvrir l'exposition Senpaï / Manga prêtée par la Médiathèque départementale de Charente-Maritime. Celle-ci s'adresse à un public néophyte (adolescent et adulte), curieux de découvrir la culture manga et son interaction avec la société japonaise. Tout en clarifiant certaines notions et courants, le but de cette exposition est de valoriser la diversité du manga (31 titres présentés) et de stimuler l'appétit de lecture du visiteur. Elle est accompagnée d'un questionnaire, d'un quizz et d'une bibliographie commentée des titres présentés.

Le public pourra faire dédicacer ses ouvrages par les auteurs et illustrateurs, ou encore lire sur place des mangas, dans un espace dédié.

Parmi les exposants, figureront les éditeurs et librairies suivantes : Les éditions et la librairie du « Croît-Vif », les éditions « Koikalit », les éditions «Lily Jeunesse », la librairie de « l'Encre et la boussole », l'association « Lire et faire lire », la bibliothèque d'Arvert, ainsi qu'une trentaine d'auteur(e)s et d'illustrateurs(trices).

NV

Entrée libre.
De 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Bibliothèque d'Arvert
Tél. : 05 46 36 25 26

Une exposition de découverte du Manga.

FESTIVAL PHOTO - LA TREMBLADE

400 photos pour une expo

Le club de photo de La Tremblade organise son premier festival de photo les 25 et 26 novembre au foyer d'animation culturel

© Philippe Séguéla

400 clichés de paysages et d'animaux sont à découvrir

Le club photo trembladais, composé d'une trentaine d'adhérents, monte son premier festival photo : 400 clichés sur la thématique de la nature (paysages et animaux), réalisés par des photographes amateurs du bassin de Marennes-Oléron et du Pays Royannais. Le club a tenu à compléter ces deux journées dédiées à la nature avec la présence d'associations de défense de l'environnement comme NatVert et la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Un représentant du Marais aux Oiseaux d'Oléron donnera également une conférence le dimanche sur les rapaces diurnes de l'île. Coté photo, un revendeur d'appareils et d'accessoires de photo neuf et d'occasion sera présent durant les deux jours, ainsi qu'un magasin spécialisé de La Rochelle. Côté exposition, les visiteurs pourront voter pour leur trois photos préférées, qui seront récompensées à l'issu du festival le dimanche soir.

Anne-Lise Durif

Les 25 et 26 novembre
de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Entrée libre.

CULTURE / CONCERTS

Soirée hommage à Otis Redding

© Soul Kays

Les Soul Kays, habituellement composé de 5 musiciens, sera accompagné d'une chanteuse et de deux autres musiciens de jazz.

A l'occasion des 50 ans de la mort du chanteur, le groupe Soul Kays propose un concert hommage le 2 décembre à l'espace Multi-Loisirs des Mathes-La Palmyre.

Au programme de ces près d'une heure et demi de musique : des chansons d'Otis Redding comme « *Sittin' on the dock of the bay* », mais aussi des reprises qu'il a chanté de son vivant, comme le « Satisfaction » des Rolling Stones. « *L'idée, c'est de donner aux gens des clés pour rentrer dans l'univers d'Otis : entre chaque chanson, on raconte des anecdotes sur sa vie ou sur le contexte de composition d'une chanson* », explique le chanteur Thomas Doucet. « *On a aussi envie que les spectateurs se posent des questions du style : est-ce que c'est lui qui a composé cette chanson ? On connaît tous des airs d'Otis Redding, à travers la pub, la radio, les médias, mais souvent on ignore que ce sont ses chansons. Comme « Respect », qui est une de ses compositions, mais qu'on attribue souvent à Aretha Franklin.* »

Pour cette tournée hommage, Soul Kays s'est associé à une chanteuse, Gwendoline Rondeau, et un saxophoniste et un trompettiste, pour retrouver la configuration du groupe d'Otis Redding. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si les Soul Kays s'appellent ainsi… Une référence explicite aux Bar-Kays, les musiciens qui accompagnaient Otis Redding en tournée, disparus avec lui dans le crash.

▸▸ *Anne-Lise Durif*

Tarifs : de 7 à 10€.
Billetterie sur place le soir même.
www.soulkays.com.

OHÉ LES FILLES - MARENNES

Un nouveau concept de mode d'inspiration urbaine près de chez vous !

Cette nouvelle petite boutique en plein centre de Marennes, rencontre un engouement fort. Déjà plus de 400 fans Facebook et 3 000 cartes de fidélité éditées !

Dorothée, une cliente, explique : « *On y trouve des vêtements tendance, à des prix attractifs c'est la troisième fois que j'y vais ! On devient Addict !* ». Caroline confirme « *J'adore ! Super accueil, collection très tendance ! J'y retourne dès demain !* ». Chrystelle ne tarit pas d'éloge « *Trop belle boutique, accueil chaleureux, sourire, il faut y aller....* »

Si vous ne connaissez pas encore la boutique, allez la découvrir ! Ce qui plait à Séverine, gérante du magasin, c'est « *d'habiller toutes les femmes en proposant des styles différents, en mettant en valeur la spontanéité de chaque femme, la beauté du naturel, le confort, les jolies formes de chacune !* ».

Les modèles sont sélectionnés un par un, avec goût. Vous y trouverez des marques en vogue comme *Grace et Mila*, *It Hippie*, ainsi que certaines moins connues à des prix très doux !

Ohé propose aussi un rayon grandes tailles moderne et à des prix très raisonnables … La boutique est devenue en quelques mois, un vrai rendez-vous de copines, où jeunes et moins jeunes s'y retrouvent, papotent, s'amusent à essayer… un petit salon est fait pour ça… Et pour faire patienter les maris, les copines, et même les enfants un espace propose jeux, coloriages, magazines. D'ailleurs, il y a même un rayon filles du 4 au 14 ans …

Les petits plus de la boutique :

- Une carte de fidélité : au bout, 20% de réduction sur toute la boutique !
- Des bons cadeaux : à offrir aux copines, mamans, amies, pensez-y c'est bientôt Noël !
- Des bijoux, sacs à main « so fashion » pour soi ou pour les cadeaux de dernière minute !
- Une page Facebook « 100% filles » avec des astuces de filles, des bons plans, etc.

Ohé Les Filles : 73, rue Georges Clemenceau (centre ville, face au tabac) - Marennes f ohelesfilles. Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Mes artisans - Mes services

TOUS NOS PRODUITS SONT FAIT MAISON
SALON DE THÉ ET SNACKING SUR PLACE

Aux caprices du Château
Placette Chanzy (plein centre ville)
8h30 à 13h et de 16h30 à 19h
Mercredi de 16h à 19h
Fermé les lundis toute la journée ;
les jeudis et dimanches l'après-midi
Tél. 05 46 36 21 73

Aux caprices du Viaduc
4 avenue de la Beaucoursière
(au pied du pont, coté Ile d'Oleron)
7h30 à 14h et de 16h30 à 19h30
Fermé les lundis
Tél. 05 46 76 08 74

17480 LE CHÂTEAU D'OLÉRON

L'ILE Ø BOIS

Vente de bois de chauffage
chêne, charme ou châtaignier

LIVRAISON À DOMICILE
en big bag consigné
25 / 30 / 40 / 50 / 100 / 200 cm
TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU SAMEDI
14 route du Stade 17550 Dolus d'Oléron
05 46 75 85 16 • 06 17 42 13 21
tbco.oleron@gmail.com

SPÉCIALISTE DU GAZON SYNTHÉTIQUE *(vente & pose)*

FINI LA TONTE
FINI L'ARROSAGE
FINI LES MAUVAISES HERBES…

Toujours Vert
Le Spécialiste du gazon synthétique

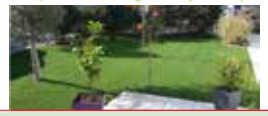

GARANTIE 15 ANS

SARL TOUJOURS VERT 17
17580 LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ
contact17@toujoursvert.com
www.toujoursvert.fr
07 83 40 62 59

SHALALA Chaussures
Femmes • Hommes • Enfants & Bébés
41, rue de la République 17310 Saint-Pierre d'Oléron
(devant l'église dans la rue piétonne) Tél. 05 46 47 05 48
ÉTÉ : du lundi au dimanche 9h30-19h sans interruption.
HIVER : du mardi au samedi 9h30-12h30 et 15h-19h.

PIB
BOIS & GRANULÉS

VENTE & INSTALLATION
- Poêles
- Inserts
- Fumisterie
- Barbecues
- Plancha

67 av. de Bel Air
RD 734
17310 St Pierre d'Oléron
pib.boisetgranules@ovh.fr
05 86 22 02 80

MCDONALD'S MARENNES ROYAN
54 av du Maréchal de Lattre de Tassigny
17320 Marennes
Ouvert de 10h à minuit

39 Avenue du Dr Joliot-Curie
17200 Royan
Ouvert de 9h à 1h du matin

Après une INAUGURATION et des PORTES OUVERTES RÉUSSIES, LES CABANES D'ICI ont commencé à fabriquer leurs premières commandes.

+ de 200 PERSONNES sont venues lors des 3 jours de portes ouvertes.

Un engouement qui fait plaisir à toute l'équipe des Cabanes d'Ici et qui les conforte quant à l'intérêt que portent la population et le vacancier pour ce mode d'hébergement.

En effet lors des portes ouvertes des gens intéressés sont venus de Charente-Maritime mais aussi de Gironde, de Bretagne et de l'Orléanais ainsi que de la région tourangelle.

Ils espèrent maintenant que plus de campings de Charente-Maritime vont se déplacer pour venir voir leurs trois modèles de mobil homes type cabanes ostréicoles. Les municipalités sont appelées également à venir voir leurs cabanes de Noël et cabanes pour les saisons d'été pour les saisonniers.

Les Cabanes d'Ici proposent également des cabanes sanitaires ! Alors venez découvrir leur produits et pour la prochaine saison OSEZ et INNOVEZ avec les CABANES D'ICI.

1 bis route de Cagouillac 17560 Bourcefranc • Tél. 06 72 52 46 79
lescabanesdici@orange.fr • www.lescabanesdici.com LES Cabanes D'ICI

Implanté depuis 2014, le salon **O Nouvel Hair** a fêté ses trois ans au mois de septembre.

Ouvert à l'année, Dimitry et Vanessa sont là pour vous recevoir et vous conseiller pour avoir **LA** coupe qu'il vous faut !!

Osez le changement...

À cette occasion, pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux clients et remercier la fidélité de la clientèle du salon, une animation vous est proposée. (Voir encadré si dessous)

IDÉES CADEAUX

Les fêtes approchent et votre coiffeur vous propose plusieurs idées cadeaux pour gâter vos proches.

- **coffrets cadeaux** à composer soi-même (shampooings, soins, huiles séches, elixir....)
- **Coffret huile sèche Orofluido+vernis à ongles REVLON**
- **Trousse de toilett**e à composer pour les hommes (Shampooing, sérum à barbe, fluide à raser, parfum... AMERICAN CREW
- Ainsi que des **bons cadeaux à personnaliser** de la valeur de votre choix

Passez de joyeuses fêtes de fin d'année !

O Nouvel - Hair

SALON DE COIFFURE
by Dimitry

05 46 75 24 09

24, avenue du Général Leclerc
17310 Saint-Pierre-d'Oléron

OFFRE DE BIENVENUE ET DE FIDÉLITÉ

-10% sur les forfaits coupes hommes et femmes

Offre valable du mardi 5 au samedi 16 décembre sur présentaion de ce coupon.